

Elargissement de la RM114 – Commune de Falicon

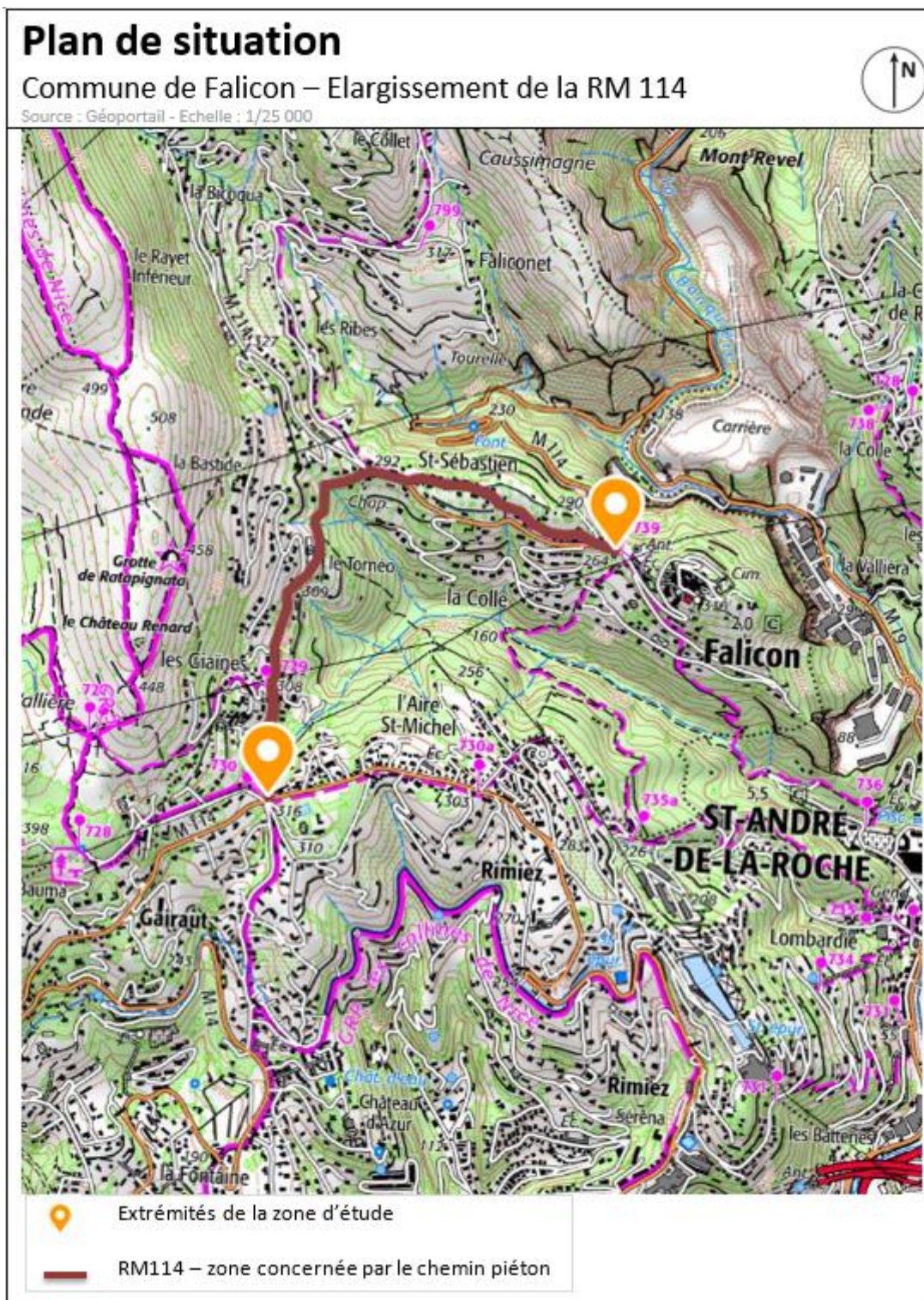
Annexes au Cerfa n°14734*03 « Examen au cas par cas »



SOMMAIRE

ANNEXE I -	PLAN DE SITUATION	3
ANNEXE II -	PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION	4
ANNEXE III -	PLAN DU PROJET	7
ANNEXE IV -	SITUATION VIS-A-VIS DE NATURA 2000	9
ANNEXE V -	DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	10

ANNEXE I - PLAN DE SITUATION



ANNEXE II - PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION





Photo 1



Photo 2



Photo 3

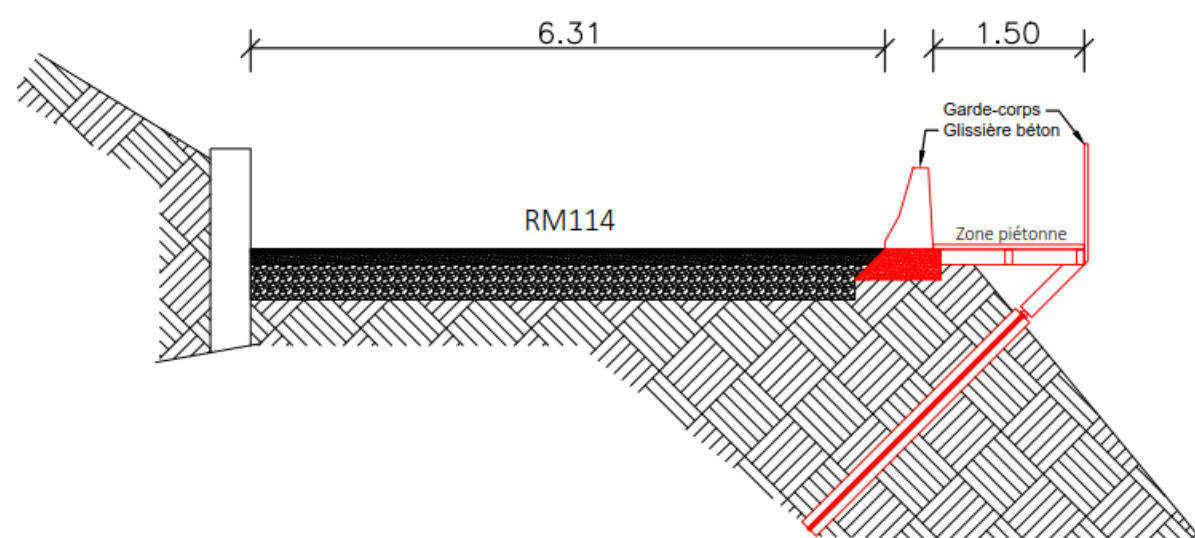


Photo 4

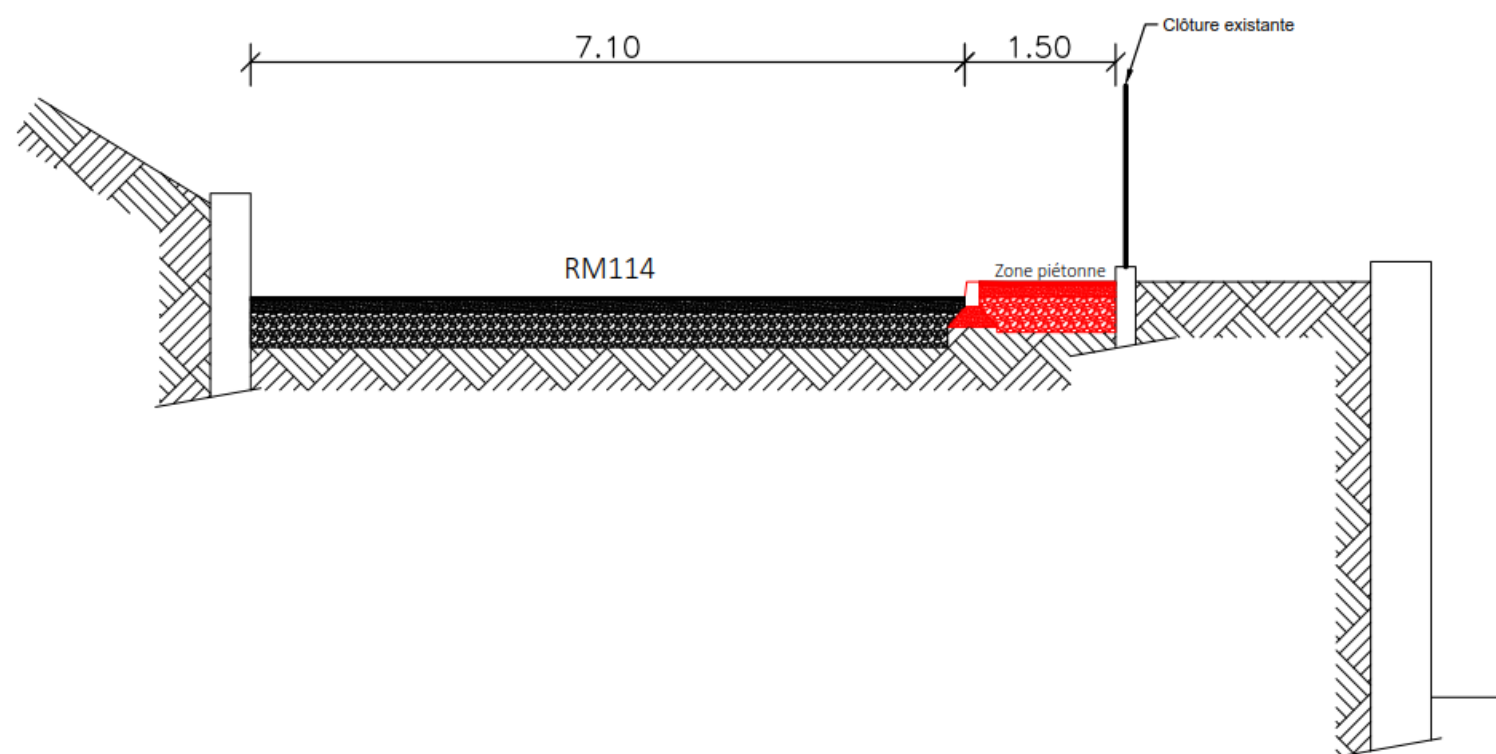
ANNEXE III - PLAN DU PROJET

Voir planche hors texte

Coupe en travers 01:
Zone piétonne en encorbellement



Coupe en travers 02:
Zone piétonne sur trottoir classique



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

DGA Infrastructures & exploitation

DTCLE - Subdivision centre

Route de l'Aire St-Michel 06970 FALICON
COUPES EN TRAVERS 01 & 02

Echelle 1/75ème

ANNEXE IV - SITUATION VIS-A-VIS DE NATURA 2000



ANNEXE V - DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Voir page suivante



AMENAGEMENT DE LA RM114

Commune de Falicon (06)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE



POUR LE COMPTE DE

Métropole Nice Côte d'Azur

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

PA20210126-GD1

AMENAGEMENT DE LA RM114

Commune de Falicon (06)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Rapport remis le

30 novembre 2021

Client

Métropole Nice Côte d'Azur
4 rue Jules Védrières - BP 94204
31031 TOULOUSE Cedex 4
Tél. 05 62 16 72 72

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

Équipe Naturalia-Environnement

Coordination	Guy DURAND – Chef de projet
Équipe technique	Adrien ROLLAND – Botaniste Paul MENARD – Faunisticien généraliste
Cartographie	Caroline AMBROSINI - Cartographe

Suivi des modifications

Date	Version	Contenu	Émetteur
29.04.2021	1	1 ^{er} diffusion du prédiagnostic	G. Durand
17.11.2021	2	1 ^{er} diffusion du diagnostic	G. Durand
30.11.2021	3		

Sommaire

1.	Introduction	4
1.1.	Contexte.....	4
1.2.	Situation géographique.....	4
2.	Méthodologie	5
2.1.	Définition de l'aire d'étude.....	5
2.2.	Recueil bibliographique.....	6
2.3.	Inventaires de terrain.....	6
2.4.	Limites de l'expertise de terrain.....	7
3.	Etat initial	8
3.1.	Bilan des périmètres d'intérêt écologique.....	8
3.2.	Les Habitats naturels et semi-naturels.....	13
3.3.	Les Zones humides.....	19
3.4.	Les peuplements floristiques.....	19
3.4.1.	Analyse bibliographique.....	19
3.4.3.	Résultats des investigations de terrain.....	21
3.5.	Peuplements faunistiques.....	30
3.5.1.	Analyse de la bibliographie.....	30
3.5.2.	Résultats des inventaires.....	31
4.	Synthèse des enjeux	36
5.	Préconisations et recommandations	40

Table des illustrations

Figure 1.	Aire d'étude considérée.....	5
Figure 2.	Place de l'aire d'étude dans le réseau des périmètres d'inventaires.....	9
Figure 3.	Place de l'aire d'étude dans le réseau des périmètres contractuels.....	10
Figure 4.	Place de l'aire d'étude dans les périmètres du réseau Natura 2000.....	11
Figure 5.	Place de l'aire d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires.....	12
Figure 6 :	Illustrations des habitats principaux au sein de l'aire d'étude (Source : A. Rolland / Naturalia-Environnement).....	15
Figure 7.	Habitats naturels et semi naturels de l'aire d'étude (Carte 1/3).....	16
Figure 8.	Habitats naturels et semi naturels de l'aire d'étude (Carte 2/3).....	17
Figure 9.	Habitats naturels et semi naturels de l'aire d'étude (Carte 3/3).....	18
Figure 10.	Localisation des enjeux floristiques avérés au sein de l'aire d'étude (Carte 1/3).....	25
Figure 11.	Localisation des enjeux floristiques avérés au sein de l'aire d'étude (Carte 2/3).....	26
Figure 12.	Localisation des enjeux floristiques avérés au sein de l'aire d'étude (Carte 3/3).....	27
Figure 13.	Répartition des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes au sein de l'aire d'étude (Carte 1/2).....	28
Figure 14.	Répartition des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes au sein de l'aire d'étude (Carte 2/2).....	29
Figure 15:	Illustration des Marbrés de Nice rencontrés sur site et l'habitat utilisé.....	32
Figure 16:	Illustrations d'œufs de sauriens et d'un individu de Tarente de Maurétanie, (Photos sur site, P. Menard/Naturalia).....	33
Figure 17.	Illustrations d'arbres présentant des cavités pouvant convenir comme refuge pour les chiroptères.....	34
Figure 18.	Localisation des enjeux faunistiques.....	35
Figure 19.	Spatialisation des enjeux hiérarchisés (planche 1/3).....	38
Figure 20.	Spatialisation des enjeux hiérarchisés (planche 2/3).....	38
Figure 21.	Spatialisation des enjeux hiérarchisés (planche 3/3).....	39
Figure 22.	Station d'Alpiste aquatique située près d'un tronçon à aménager en encorbellement.....	40

Figure 23. Tronçon à aménager en encorbellement, près d'une station d'Alpiste aquatique	41
Figure 22. Caroubier situé sur un tronçon à aménager en encorbellement	41
Figure 23. Tronçon à aménager en encorbellement, près d'une station de Caroubier	41

Table des tableaux

Tableau 1. Structures ressources	6
Tableau 2. Méthodologie et calendrier des prospections	7
Tableau 3. Bilan des périmètres d'intérêt écologique vis-à-vis de l'aire d'étude	8
Tableau 4. Habitats identifiés sur le site d'étude.....	13
Tableau 5. Espèces végétales protégées ou patrimoniales pressenties au sein de l'aire d'étude d'après le recueil bibliographique (source : SILENE)	20
Tableau 6 : Espèces végétales protégées et/ou patrimoniales présentes au sein de l'aire d'étude principale	21
Tableau 7. Espèces faunistiques protégées ou patrimoniales pressenties au sein de l'aire d'étude d'après le recueil bibliographique	30
Tableau 8. Bilan des enjeux pour les habitats et les zones humides	36
Tableau 9. Bilan des enjeux pour la flore.....	36
Tableau 10. Bilan provisoire des enjeux pour la faune	37

Liste des abréviations

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	EW = Espèces disparue à l'état sauvage
CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature	EX = Espèce disparue
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel	NA = Non applicable
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	NE = Non évaluée
DH : Directive « Habitats »	PLU : Plan Local d'Urbanisme
DH II : Annexe II de la Directive « Habitats »	PN : Protection nationale
DH IV : Annexe IV de la Directive « Habitats »	PNA : Plan National d'Action
DO : Directive « Oiseaux »	PNN : Parc Naturel National
DO I : Annexe I de la Directive « Oiseaux »	PNR : Parc Naturel Régional
ENS : Espace Naturel Sensible	PR : Protection Régionale
ERC : Éviter, réduire, compenser	Rem. / Det. ZNIEFF : Remarque ou Déterminante ZNIEFF
LRN : Liste rouge nationale / LRR : Liste rouge régionale	SCOT : Schéma de Cohérence territoriale
DD = Données insuffisantes	SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
LC = Préoccupation mineure	SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
NT = Quasi menacée	TVB : Trames Verte et Bleue
VU = Vulnérable	ZH : Zone humide
EN = En danger d'extinction	ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique
CR = En danger critique d'extinction	ZPS : Zone de Protection Spéciale
RE = Disparue de métropole	ZSC : Zone Spéciale de Conservation

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

La Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) envisage de créer un cheminement piéton en encorbellement le long de la RM114, sur la commune de Falicon (06).

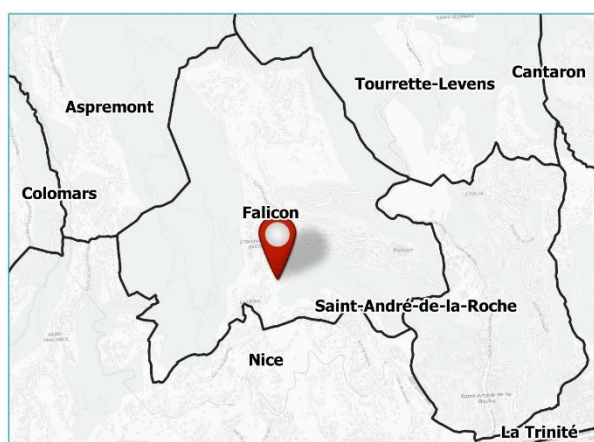
Afin de détecter dans un premier temps les éventuels enjeux et problématiques liés au milieu naturel, un prédiagnostic écologique a été commandé en fin d'hiver/début de printemps.

Face aux potentialités soulevées par le prédiagnostic, une campagne de relevés supplémentaire a donc été engagée au printemps, mobilisant deux écologues faunisticien et botaniste, pour couvrir les différents compartiments ciblés et lever les incertitudes concernant certains taxons.

Le présent document se veut donc la restitution de ce diagnostic, mettant en avant les enjeux faune et flore avérés et potentiels, une cartographie simplifiée des habitats naturels et la localisation cartographique de ces enjeux.

1.2. Situation géographique

Région :	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Département :	Alpes-Maritimes
Commune :	Falicon
Lieu-dit :	RM114 entre l'avenue de Rimiez au sud et le giratoire du stade



2. METHODOLOGIE

2.1. Définition de l'aire d'étude

Le linéaire à considérer comprend l'intégralité de la RM114 depuis la jonction avec l'avenue de Rimiez au sud jusqu'au giratoire du stade au nord-est. Afin de bien prendre compte les enjeux présents au droit de la route mais également dans son aire d'influence, deux aires d'étude ont été examinées :

- Une aire d'étude principale (ou restreinte), incluant tout le linéaire de la route à aménager ainsi que les habitats connexes, sur une bande d'une vingtaine de mètres de large environ. C'est au sein de cette aire qu'ont été établis les inventaires les plus précis concernant la flore, les arthropodes, les oiseaux, les mammifères (dont chiroptères), les reptiles et les amphibiens, ainsi que la cartographie des habitats naturels (fig. 1).
- Une aire d'étude élargie (ou fonctionnelle) permettant d'aborder avec rigueur les peuplements qui évoluent aux abords de l'aire d'étude restreinte et les liens fonctionnels qui peuvent exister entre ces espaces éloignés et le tracé. Dans le cadre d'infrastructures linéaires, il est recommandé de voir plus large que les seules emprises afin de considérer les fonctionnalités biologiques des espèces qui évolueraient aux abords (notamment l'avifaune et les chiroptères). Il convient donc d'évaluer aussi ces connexions et les axes de déplacement empruntés pour des mouvements locaux mais aussi plus largement à l'échelle de quelques dizaines à centaines de mètres autour du site.

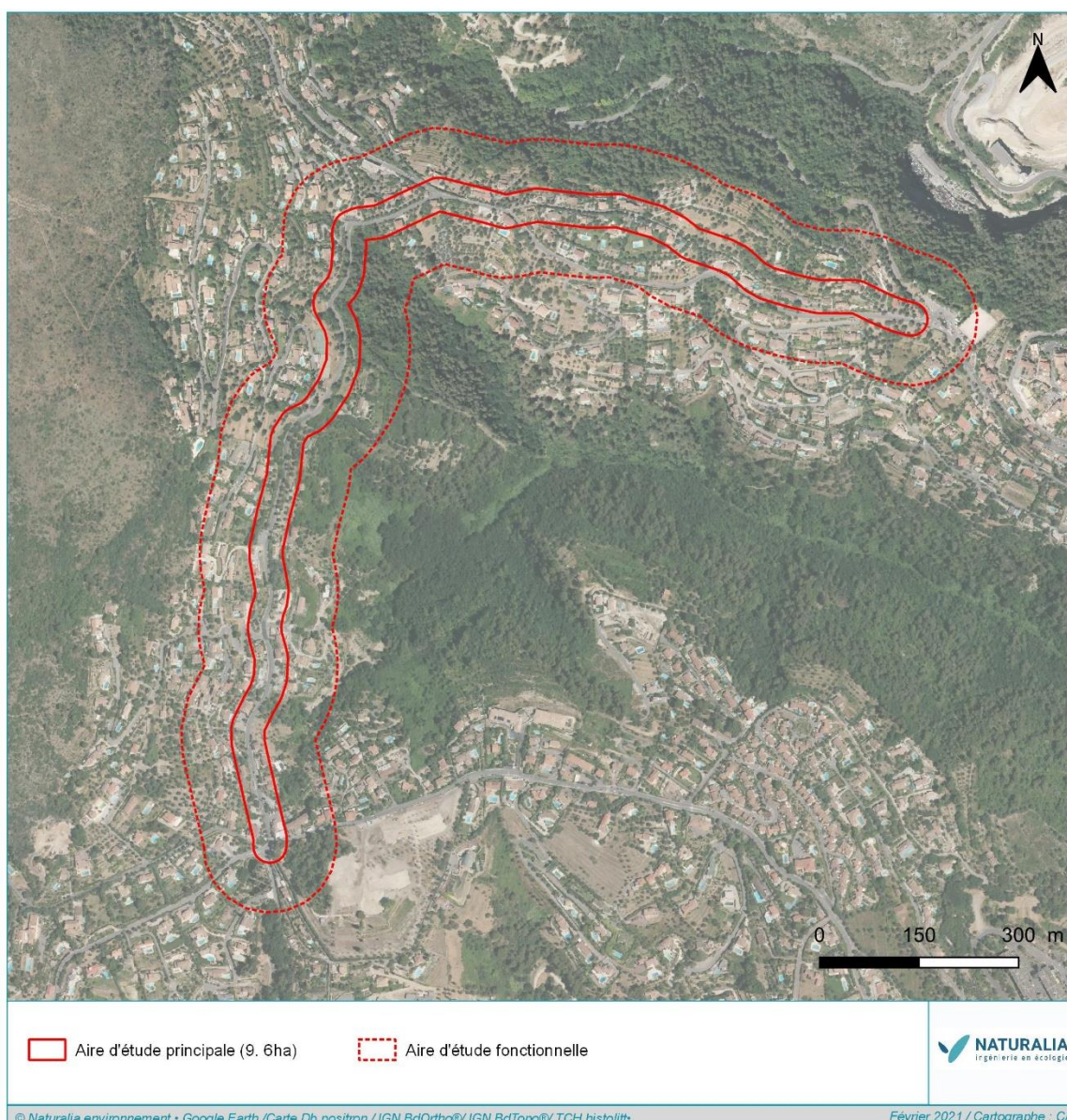











Figure 1. Aire d'étude considérée

2.2. Recueil bibliographique

L'analyse de l'état des lieux a consisté en une recherche bibliographique auprès des sources de données de l'État, des associations locales, des institutions et bibliothèques universitaires afin de regrouper toutes les informations pour le reste de l'étude : sites internet spécialisés (DREAL, INPN, etc.), inventaires, études antérieures, guides et atlas, livres rouges, travaux universitaires... Cette phase de recherche bibliographique est indispensable et déterminante. Elle permet de recueillir une somme importante d'informations orientant par la suite les prospections de terrain. Les données sources proviennent essentiellement :

Tableau 1. Structures ressources

Structure	Logo	Consultation	Résultat de la demande
CBNMP (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles)		Bases de données Silène Flore : http://flore.silene.eu	Localisation des espèces patrimoniales floristiques à proximité de la zone d'étude.
CEN PACA		Base de données Silène Faune : http://faune.silene.eu/	Localisation des espèces patrimoniales faunistiques à proximité de la zone d'étude.
DREAL PACA GCP (Groupe Chiroptères de Provence)		Carte d'alertes chiroptères : http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/cartes-d-alerte-chiropteres-a1247.html	Cartographie communale de présence par espèce.
Inventaire National du Patrimoine Naturel		Outil de recherche par collectivité et base de données en ligne : https://inpn.mnhn.fr	Liste communale des espèces protégées. Périmètres d'intérêt écologique.
LPO PACA (Ligue pour la Protection des Oiseaux)		Base de données en ligne Faune-PACA : www.faune-paca.org	Localisation des données faunistiques à l'échelle du lieudit et liste communale des espèces.
NATURALIA		Base de données professionnelle	Localisation et statut d'espèces élaborés au cours d'études antérieures sur le secteur.
ONEM (Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens)		Base de données en ligne : http://www.onem-france.org (en particulier Atlas chiroptères du midi méditerranéen)	Connaissances de la répartition locale de certaines espèces patrimoniales.
Observado		Base de données en ligne : http://observado.org/	Connaissance d'enjeux floristiques et faunistiques.
OFB (ex- ONCFS et ONEMA)		Base de données en ligne Carmen : https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1089	Données cartographiques de suivi de la répartition des espèces.

2.3. Inventaires de terrain

À la suite du recueil bibliographique, deux campagnes de relevés ont été réalisées : l'une en mars pour appréhender les cortèges potentiels et les espèces précoces, l'autre au printemps et en été lors de conditions météorologiques compatibles à

l'observation des groupes biologiques susceptibles d'être présents lors de la période optimale d'observations des espèces ciblées.

Tableau 2. Méthodologie et calendrier des prospections

Compartiment biologique	Méthodologie	Intervenants Dates de passage
Flore/habitats naturels	La prise en compte des habitats naturels et de la flore a consisté en : <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse bibliographique ; - La lecture des habitats et rattachement aux groupements de référence (Classification EUNIS / Cahiers des habitats naturels Natura 2000). - Une analyse des zones humides avec si besoin réalisation de sondages pédologiques (détection d'habitats notés « p » potentiellement humides). 	Adrien ROLLAND 03 mars 2021 06 mai 2021 07 juillet 2021
Invertébrés	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - Recherche d'arbres remarquables pour les coléoptères saproxyliques - Recherche des plantes hôtes pour les lépidoptères et analyse paysagère - Inspection des habitats favorables au mollusques patrimoniaux 	Paul MENARD 03 mars 2021 26 mai 2021
Amphibiens / Reptiles	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - Recherche d'habitats (terrestre et aquatique) favorables aux espèces (mare, fossés...) - Recherche des gîtes potentiels 	
Oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - L'observation des espèces présentes - La recherche des sites favorables à la nidification 	
Chiroptères	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - La recherche de gîtes potentiels (arbres, bâtis) 	
Mammifères (hors chiroptères)	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse bibliographique - La recherche d'indices de présence d'individus (féces, restes de repas, lieux de passage, traces...) - La recherche et l'inspection visuelle des gîtes favorables - L'analyse de la matrice paysagère 	

2.4. Limites de l'expertise de terrain

Aucune limite n'est à signaler ici. Les inventaires ont pu se dérouler dans les conditions optimales de l'exercice, sans contraintes météorologiques ou d'accès.

3. ETAT INITIAL

3.1. Bilan des périmètres d'intérêt écologique

Le tableau ci-après présente les périmètres d'inventaires, contractuels et réglementaires qui se trouvent dans et à proximité de l'aire d'étude.

Tableau 3. Bilan des périmètres d'intérêt écologique vis-à-vis de l'aire d'étude

Zonages contractuel	IDENTIFIANT	SURFACE (ha)	DISTANCE sur 2km (m)
Natura 2000 ZSC			
Vallons obscurs de Nice et de Saint Blaise	FR9301569	452,34	1030,70
Zonages d'Inventaires	IDENTIFIANT	SURFACE (ha)	DISTANCE sur 2km (m)
ZNIEFF de type I			
Vallons de magnan, de Vallières et de Saint-Roman	930020436	351,37	1632,54
ZNIEFF de type II			
Mont Chauve	930012615	822,27	96,87
Le Vallon de Saint-Pancras	930020448	23,69	996,17
Mont macaron - mont de l'ubac	930020444	1416,36	1277,38
Zones humides PACA			
La Banquière	06CEN083	67,32	206,52
Vallons obscurs	06CEN497	294,64	1420,15
Sources pétifiantes des vallons obscurs	06CEN445	0,05	1490,23
Le Magnan	06CEN215	26,38	1707,89
Zonages réglementaires	IDENTIFIANT	SURFACE (ha)	DISTANCE sur 2km (m)
APPB			
Vallons De Saint-Pancrace, De Magnan, De Lingostière Et Des Vallières	FR3800576	122,74	1025,64
TOTAL DE SITES 10			
Zonages d'Inventaires	IDENTIFIANT	Longueur (m)	DISTANCE sur 2km (m)
Frayere PACA			
Poisson liste 1 Le Magnan	0061000043	6237,84	1743,47
TOTAL DE SITES 10			
<p>➡ La zone d'étude n'est comprise dans aucun périmètre écologique. Elle n'en demeure pas moins proche d'une dizaines d'entre eux, le plus près se situant à quelques dizaines de mètres (ZNIEFF II « Mont Chauve »).</p>			

Les cartes ci-après localisent l'ensemble de ces périmètres vis-à-vis de l'aire d'étude.

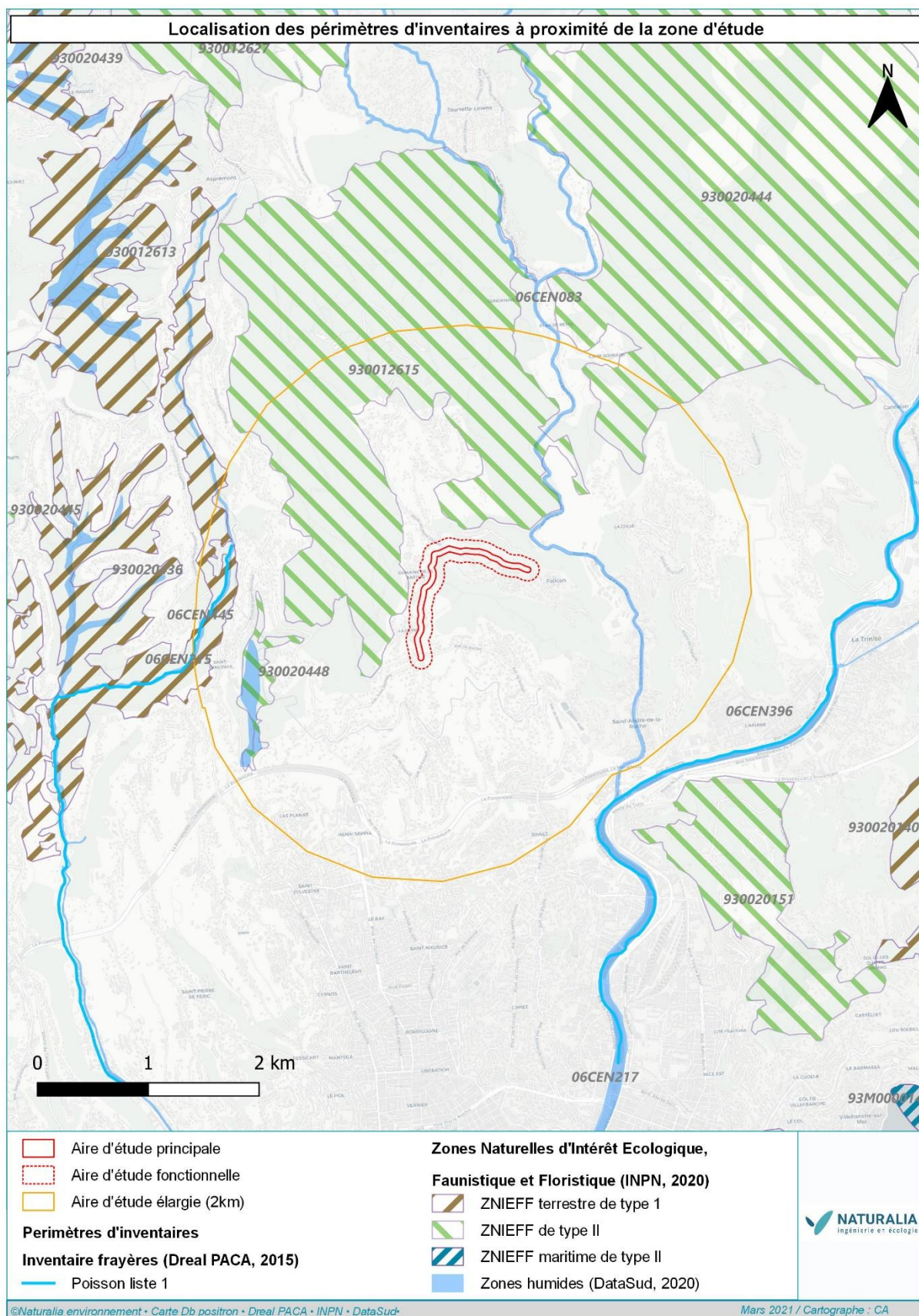


Figure 2. Place de l'aire d'étude dans le réseau des périmètres d'inventaires

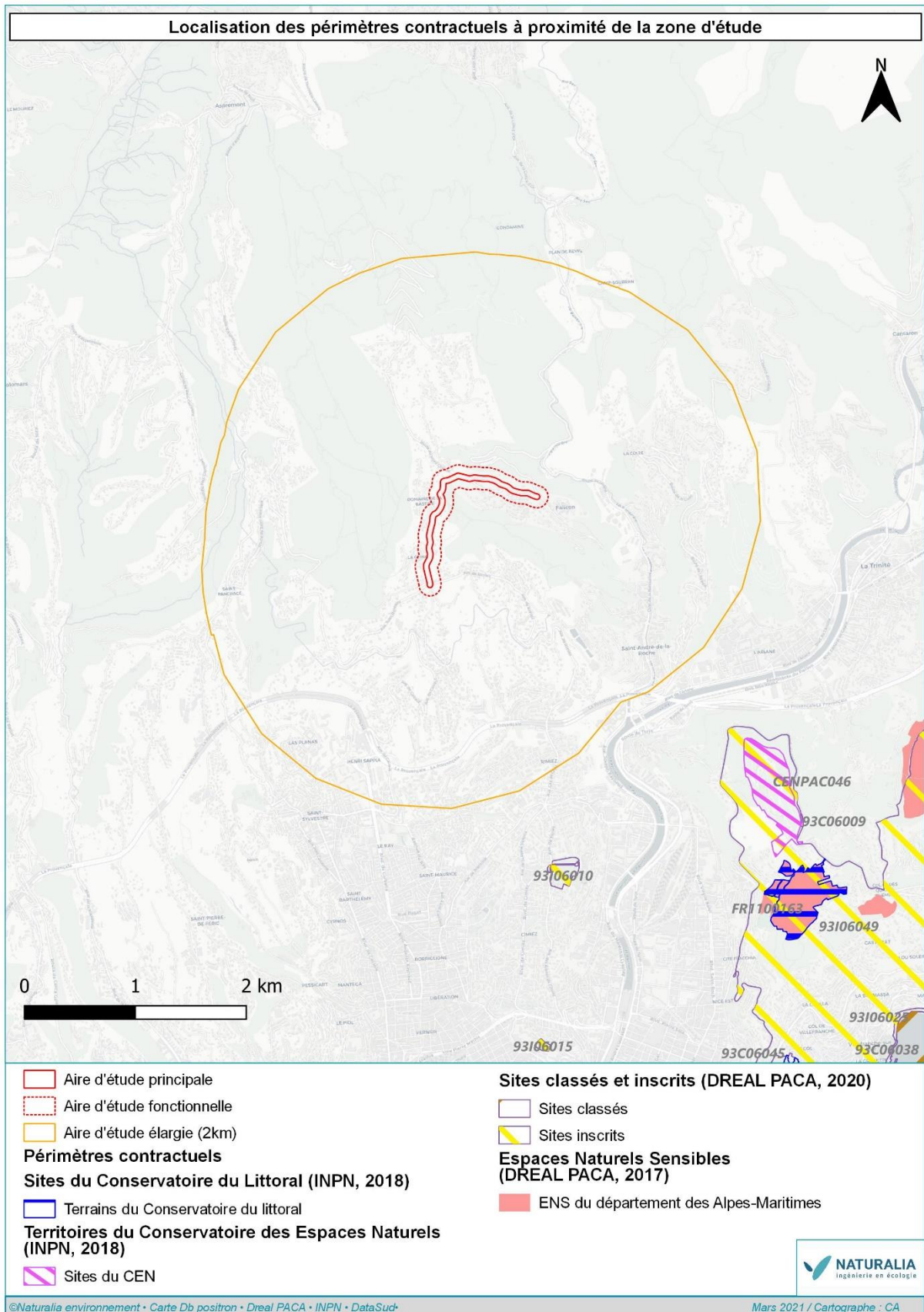


Figure 3. Place de l'aire d'étude dans le réseau des périmètres contractuels

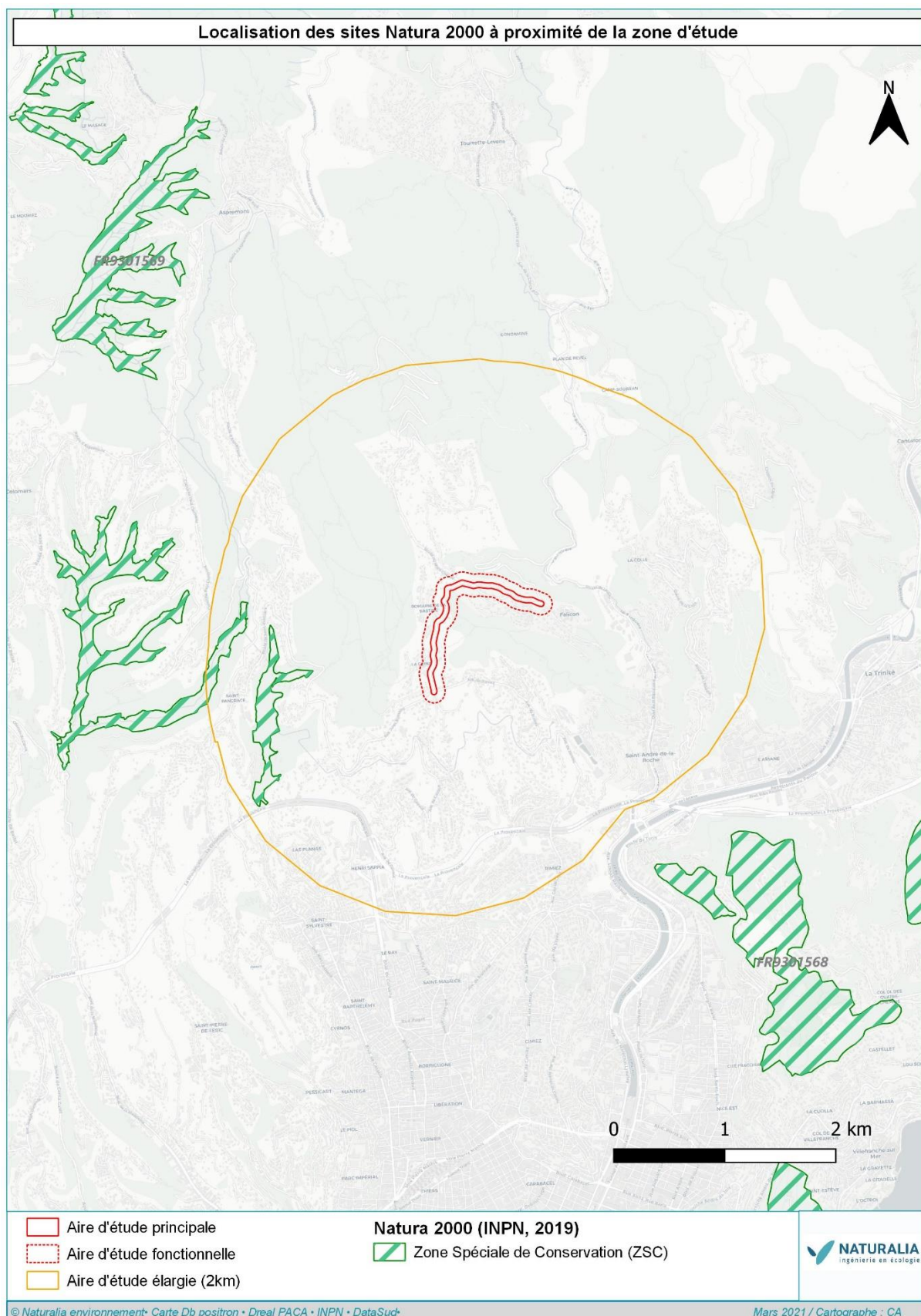


Figure 4. Place de l'aire d'étude dans les périmètres du réseau Natura 2000

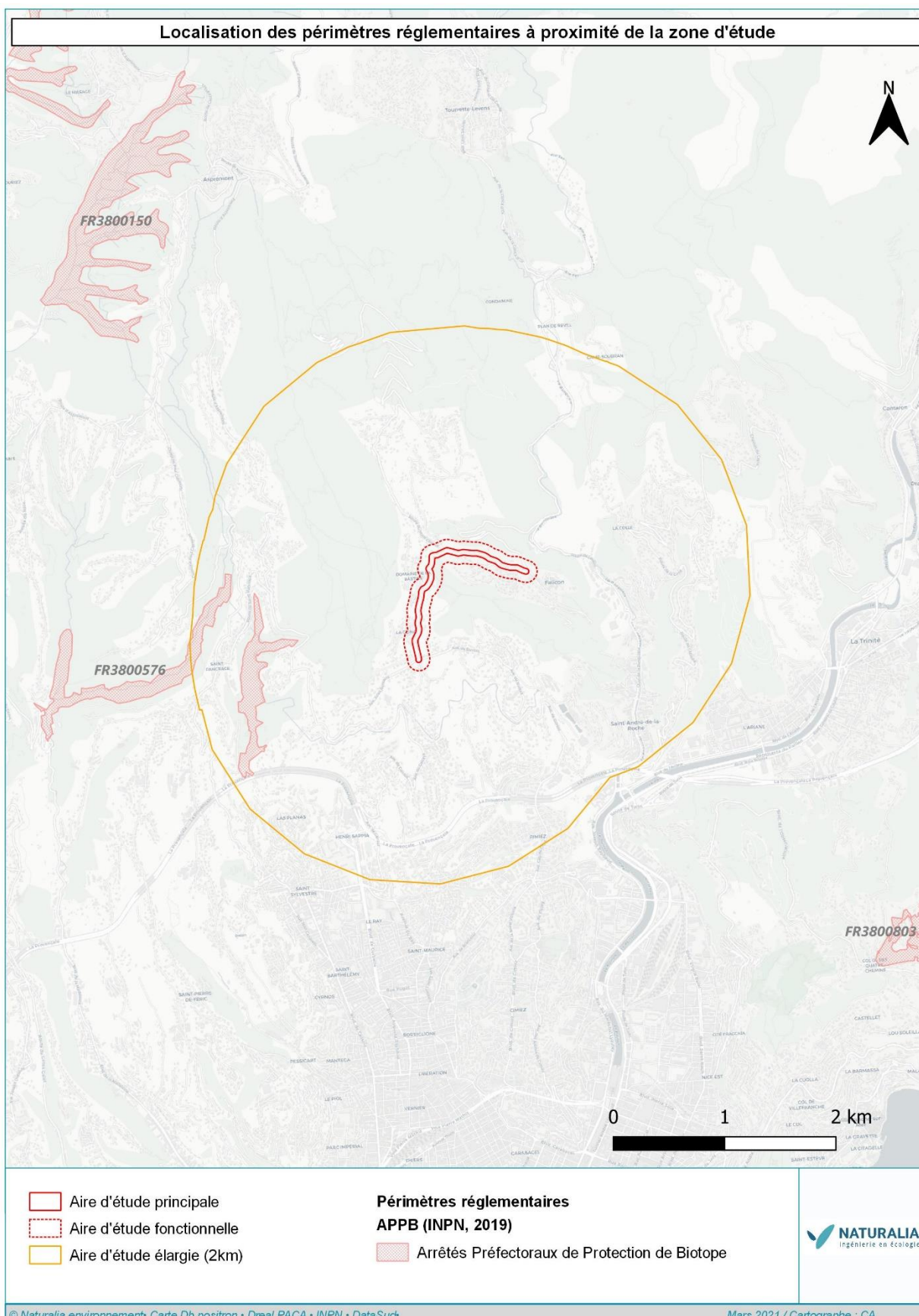


Figure 5. Place de l'aire d'étude dans le réseau des périmètres réglementaires

3.2. Les Habitats naturels et semi-naturels

L'aire d'étude située sur la commune de Falicon (sud du département des Alpes-Maritimes – 06), est localisée au nord de la commune de Nice, dans une zone de collines faisant la transition entre le littoral et l'arrière-pays montagneux. Le climat y est de type méso-méditerranéen inférieur, très thermophile du fait de son exposition majoritaire au Sud et de sa proximité avec la Riviera aux conditions très clémentes. La géologie locale est essentiellement constituée de calcaire du Turonien et d'éboulis récents du Quaternaire.

Le paysage s'inscrit dans les collines calcaires aux portes de l'arrière-pays Niçois. Ces zones, marquées par une forte pente et un passé agricole encore très prégnant il y a quelques dizaines d'années, ont subi un mitage sévère provoqué par l'extension de la zone urbaine de la métropole niçoise, notamment pour la construction de logements résidentiels individuels. La majorité de l'aire d'étude est ainsi occupée par ce type d'habitats anthropisés, même si des restes de terrasses agricoles en bon état de conservation sont disséminés au sein du site, supportant des oliveraies et des friches post-culturelles sèches et pouvant accueillir ponctuellement une flore patrimoniale messicole (*Anémone couronnée – Anemone coronaria*). Les anciens murets de pierres sèches faisant partie intégrante du modèle agricole passé et les quelques affleurements calcaires abritent une végétation chasmophytique notable, notamment le Cynocrambe (*Theligonum cynocrambe*), espèce rare en PACA. Les milieux forestiers sont représentés par des boisements de faibles surfaces mais représentatifs de la Provence orientale : les Ostryaies mésoméditerranéennes franco-italiennes.

Tableau 4. Habitats identifiés sur le site d'étude

Intitulé habitat	Code EUNIS	Code EUR	Zone humide ¹	Enjeu régional	Surface (ha)	% recouvrement	Enjeu local
Pelouse sèche méditerranéenne	E1.31	-	NH	Assez fort	0,09	0,93	Modéré
Ostryaie mésoméditerranéenne franco-italienne	G1.7C	-	NH	Modéré	0,30	3,16	Modéré
Friche post-culturelle	I1.53	-	p.	Modéré à faible	0,06	0,64	Modéré
Friche post-culturelle sèche et oliveraie ancienne	I1.53 x G2.G1	-	NH	Modéré à faible	0,22	2,32	Modéré
Boisement à Pin d'Alep	G3.74	-	NH	Modéré	0,18	1,85	Faible
Mur de pierres sèches	J2.52	-	NH	Modéré	0,11	1,17	Faible
Alignement de feuillus	G5.1	-	p.	Faible	0,15	1,51	Faible
Broussailles à Lentisque et Viorne-tin	F5.511	-	NH	Faible	0,02	0,19	Faible
Plantation ancienne d'Oliviers	G2.91	-	NH	Faible	0,10	1,07	Faible
Roncier	F3.13	-	p.	Faible	0,21	2,21	Faible
Sentier x pelouse xérique piétinée à Fumeterres	JH5.61 x E1.E	-	NH	Faible	0,24	2,49	Faible
Zone rudérale	E5.1	-	p.	Faible	1,28	13,27	Faible
Bâti dense	J1.1	-	NH	Négligeable	0,06	0,59	Négligeable
Bâti résidentiel lâche et jardin	J2.1 x I2.23	-	NH	Négligeable	4,93	51,05	Négligeable
Infrastructure routière et piste	J4.2	-	NH	Négligeable	1,65	17,14	Négligeable
Terrain de sport	J2.2	-	NH	Négligeable	0,04	0,40	Négligeable

¹ Suivant l'Arrêté du 24 Juin 2008, revu en 2019, la mention « H » signifie que l'habitat, ainsi que, le cas échéant, tous les habitats des niveaux hiérarchiques inférieurs en termes de phytosociologie, sont caractéristiques de zones humides. Pour les autres habitats, notés « p » (pro parte), deux cas de figure se présentent : soit l'intitulé de l'habitat regroupe des ensembles pour partie humides, pour partie non humides, mais bien distinguables, soit cela concerne des habitats dont l'amplitude écologique va du sec à l'humide. Pour les habitats « pro parte », il n'est pas possible, à partir du niveau de précision de l'arrêté, de conclure sur la nature humide de la zone.



*Infrastructure routière et mur à végétation chasmophytique, notamment à *Theligionum cynocrambe**



*Friche post-culturelle sèche à *Anemone coronaria**



Pelouse sèche méditerranéenne



*Sentier et pelouse xérique piétinée à Fumeterres (notamment *Fumaria bastardii*)*



Friche post-culturelle sèche et oliveraie ancienne

Figure 6 : Illustrations des habitats principaux au sein de l'aire d'étude (Source : A. Rolland / Naturalia-Environnement)

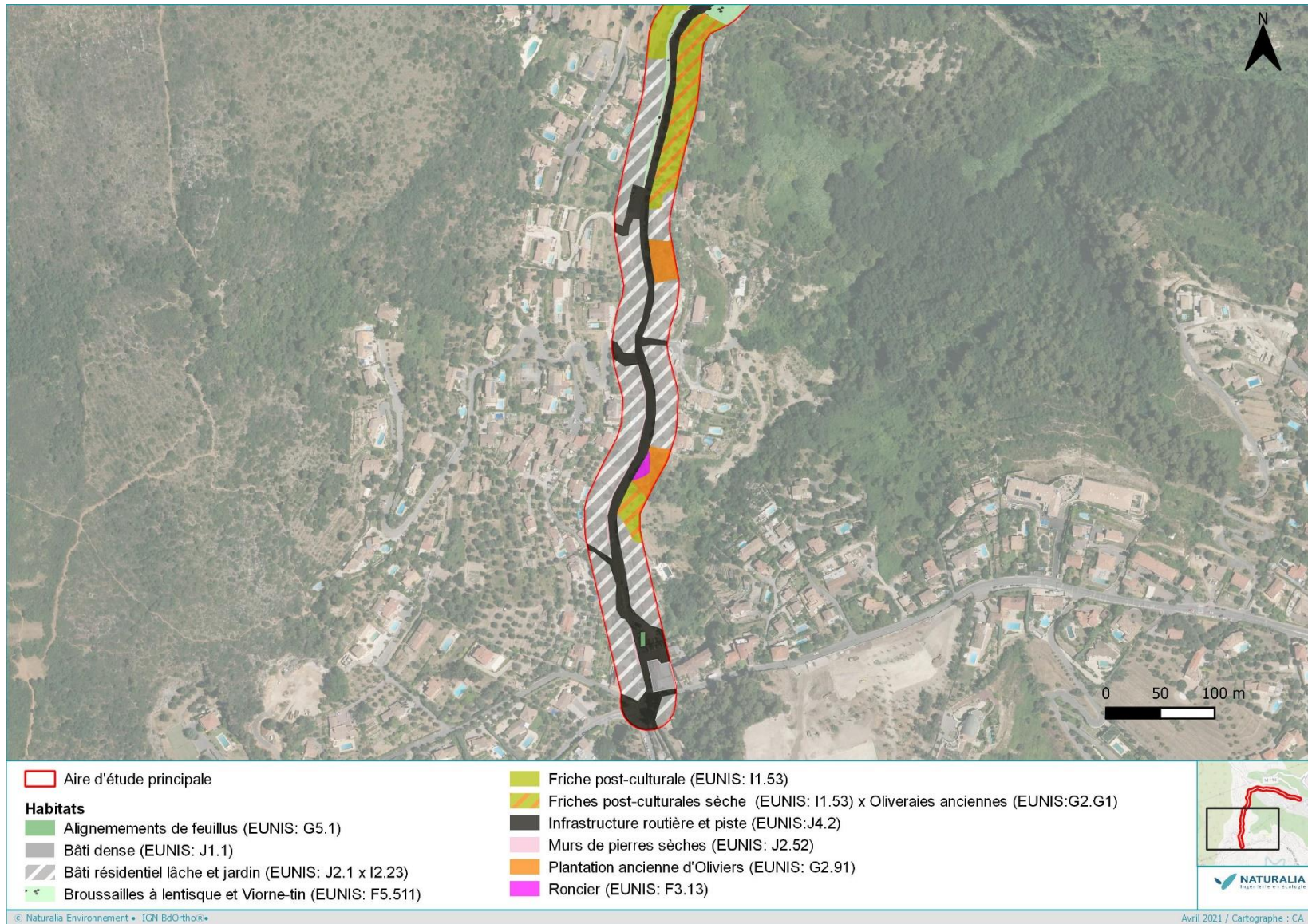


Figure 7. Habitats naturels et semi naturels de l'aire d'étude (Carte 1/3)

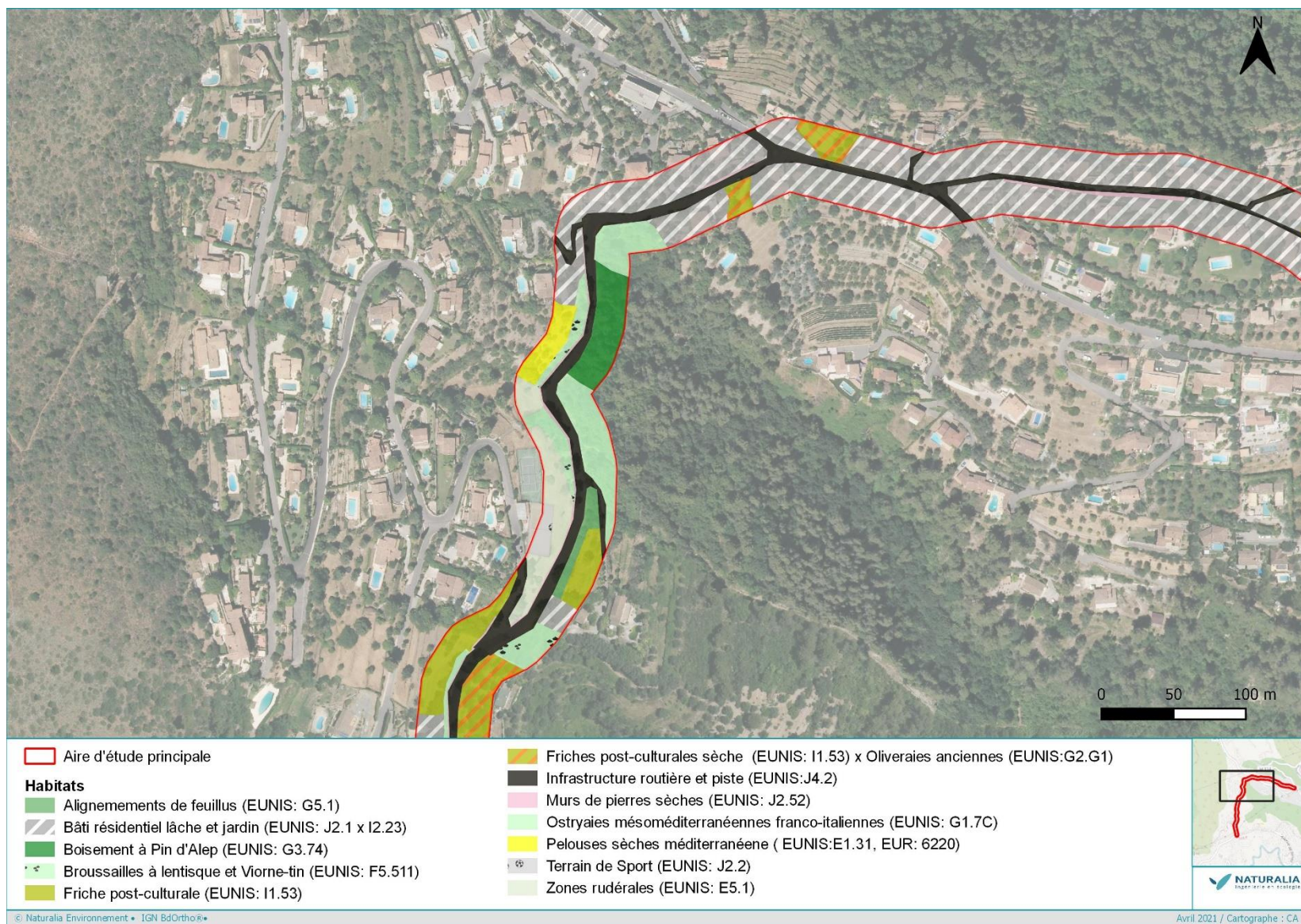


Figure 8. Habitats naturels et semi naturels de l'aire d'étude (Carte 2/3)

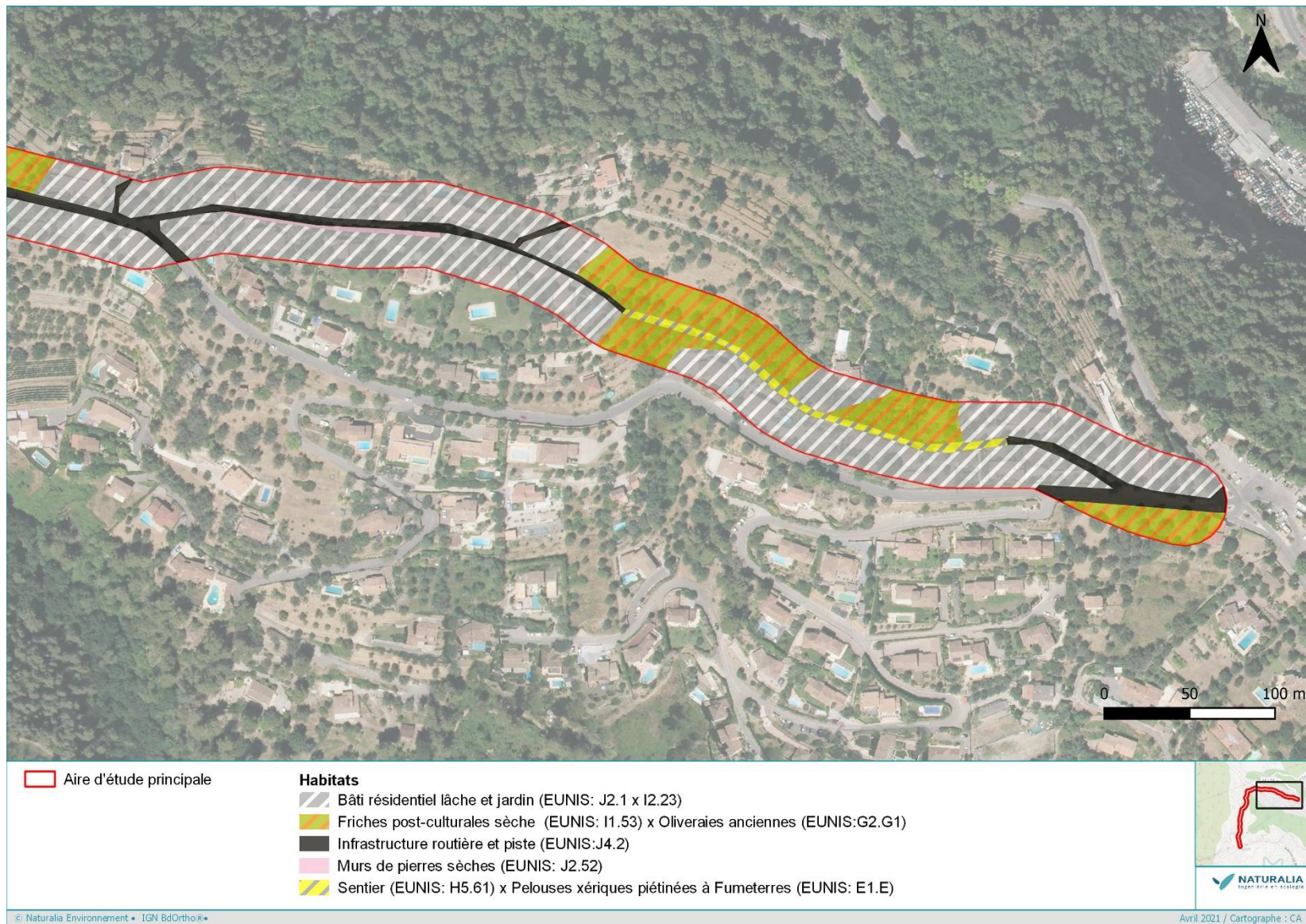


Figure 9. Habitats naturels et semi naturels de l'aire d'étude (Carte 3/3)

3.3. Les Zones humides

En France le Code de l'Environnement qualifie, de façon précise, les zones humides de « *terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* » (Art. L.211-1).

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié en juillet 2019 en application des articles L. 21-7-1 et R. 211-108 du Code de l'Environnement précise alors les critères permettant la définition et la délimitation d'une zone humide. Ils s'appuient principalement sur des indices pédologiques, botaniques et d'habitats naturels. En effet, les sols et la végétation se développent de manière spécifique dans les zones humides et persistent au-delà des périodes d'engorgement des terrains et, dans une certaine mesure, de leur aménagement. Ils constituent ainsi des critères fiables de diagnostic.

Dans un premier temps, la caractérisation des communautés végétales de zones humides a été réalisée par l'interprétation des habitats naturels et semi-naturels humides sur le site d'étude (notés « H » dans l'arrêté de 2019 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement).

Dans un second temps, pour les habitats identifiés comme potentiellement humides (notés « p. » (pro parte)), des compléments de relevés en termes de végétation ont été réalisés. Il s'agit dans un premier temps de noter l'ensemble de la végétation dominante dans un habitat relativement homogène d'un point de vue de la flore et des conditions mésologiques. Avec la prise en compte de chaque strate de végétation, si plus de 50% du recouvrement total est constitué d'une végétation hygrophile listée dans l'arrêté, le secteur peut être considéré comme une zone humide.

Enfin, dans un troisième et dernier temps, si des espèces végétales hygrophiles listées dans l'arrêté = sont présentes, mais constituent un recouvrement strictement inférieur à 50%, des sondages pédologiques s'avèrent nécessaires pour diagnostiquer la présence ou l'absence de zones humides. Le travail consiste alors en la recherche de traces d'hydromorphies dans les 50 premiers cm du sol, le diagnostic se faisant suivant différents cas de figure décrits dans l'arrêté.

➤ Zones humides identifiées sur critère « habitats »

D'après ce critère, trois habitats naturels identifiés sur site peuvent être qualifiés de zones humides potentielles (notés « p. » dans l'arrêté précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement) :

- Alignement de feuillus (EUNIS : G5.1) ;
- Friche post-culturale (EUNIS : I1.53) ;
- Roncier (EUNIS : F3.13) ;
- Zone rudérale (EUNIS : E5.1).

Ils représentent tous deux une superficie totale de 0,41 ha.

➤ Zones humides identifiées sur critère « espèces hygrophiles »

Aucune zone humide avérée n'a été identifiée sur le site d'étude d'après le critère « espèces » : aucun des habitats « p. » ne présente un recouvrement supérieur à 50% en espèces hygrophiles (annexe 2 de l'Arrêté).

De plus, compte tenu du contexte hydro-géomorphologique, aucune étendue à caractère humide ne peut s'exprimer sur le site. La nature du substratum et la position topographique (pente forte) excluent toute possibilité d'écoulement et de stagnation d'eau, que ce soit en surface ou en profondeur. La nature et la composition des végétations en place traduisent effectivement le caractère nettement xérique des lieux.

Des inventaires pédologiques complémentaires **paraissent donc inutiles** dans la poursuite de cette étude.

➤ Zones humides identifiées sur critère « pédologique »

Du fait des habitats en présence et de l'absence d'habitats « p » potentiellement humides, la réalisation de sondage pédologique ne s'est pas avérée nécessaire dans cette analyse des zones humides.

3.4. Les peuplements floristiques

3.4.1. Analyse bibliographique

La base de données SILENE permet de dresser l'état des connaissances sur la flore patrimoniale de la commune de Falicon (06) et des communes limitrophes. Les espèces sélectionnées sont évaluées comme potentiellement présentes sur site, leurs exigences écologiques étant concordantes avec les configurations mésologiques retrouvées sur l'aire d'étude.

Tableau 5. Espèces végétales protégées ou patrimoniales pressenties au sein de l'aire d'étude d'après le recueil bibliographique (source : SILENE)

Espèce	Statut réglementaire	DET ZNIEFF PACA	Liste Rouge PACA	Liste rouge FR	Habitats	Phénologie (floraison)	Enjeu régional
Ail noir <i>Allium nigrum</i> L., 1762	PR	DET ZNIEFF	EN	VU	Champs cultivés, friches et leurs abords, souvent sur sols lourds	Avril - Juin	Très fort
Cardoncelle bleue <i>Carthamus caeruleus</i> L., 1753	PR	DET ZNIEFF	NA	DD	Bords de cultures, friches	Mai - Juin	Fort
Caroubier <i>Ceratonia siliqua</i> L., 1753	PN	DET ZNIEFF	LC	LC	Friches, terrasses cultivées	Toute l'année	Fort
Gesse climène <i>Lathyrus clymenum</i> L., 1753	-	-	LC	LC	Fruticées, friches, haies, pelouses	Mai - Juin	Fort
Lavatière ponctuée <i>Malva punctata</i> (L.) Alef., 1862	PR	DET ZNIEFF	LC	LC	Lieux rudéralisés, friches	Juillet - Août	Fort
Tulipe oeil-de-soleil <i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	PN	DET ZNIEFF	NA	NA	Friches, terrasses cultivées	Mars - Avril	Fort
Tulipe de l'Écluse <i>Tulipa clusiana</i> DC., 1804	PN	DET ZNIEFF	NA	-	Friches, terrasses cultivées	Mars - Avril	Fort
Tulipe précoce <i>Tulipa raddii</i> Reboul, 1822	PN	DET ZNIEFF	-	-	Friches, terrasses cultivées	Mars - Avril	Fort
Anémone couronnée <i>Anemone coronaria</i> L., 1753	PN	-	NA	DD	Cultures annuelles, friches	Février - Avril	Assez fort
Gesse annuelle <i>Lathyrus annuus</i> L., 1753	-	-	LC	LC	Fruticées, friches, haies	Mai - Juin	Assez fort
Ophrys élevé <i>Ophrys exaltata</i> Ten., 1819	-	-	LC	LC	Friches, bords de routes	Mars - Mai	Assez fort
Plumbago d'Europe <i>Plumbago europaea</i> L., 1753	-	-	LC	LC	Bords de chemins, pieds de murs, décombres	Juillet - Octobre	Assez fort
Cynocrambe <i>Theligionum cynocrambe</i> L., 1753	-	-	LC	LC	Vieux murs, rochers en situation chaudes	Mars - Mai	Assez fort
Anthyllis à quatre feuilles <i>Tripodion tetraphyllum</i> (L.) Fourr., 1868	-	-	LC	LC	Talus érodés, oliveraies	Avril - Juillet	Assez fort
Andropogon à deux épis <i>Andropogon distachyos</i> L., 1753	-	DET ZNIEFF	LC	LC	Talus	Mai - Novembre	Modéré
Ibérus de Prost <i>Iberis linifolia</i> subsp. <i>linifolia</i> L., 1759	PR	-	LC		Pelouses, bords de routes, bois clairs	Toute l'année	Modéré

PR : protection régionale ; PN : protection nationale ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; NA : non évalué ; LC : peu concerné ; DET ZNIEFF : espèce déterminante de ZNIEFF

SOURCE : SILENE Flore

3.4.3. Résultats des investigations de terrain

Les visites sur site engagées en 2021 dans le cadre du pré-diagnostic et du diagnostic ont mis en exergue la présence de onze espèces végétales patrimoniales sur le site, dont trois sont protégées (tab. 6).

La grande majorité de ces espèces est inféodée aux friches sèches localisées (Anémone couronnée, Lavatère de Crète, Alpiste aquatique...), bien que certaines d'entre elles soient spécialisées dans les friches nitrophiles sur sol profond (Maçeron) ou les murets en pierres (Cynocrambe). Etant donné les dates de passage adaptées à la phénologie des espèces citées dans la bibliographie, toute espèce non-observée est considérée comme absente du site.

Tableau 6 : Espèces végétales protégées et/ou patrimoniales présentes au sein de l'aire d'étude principale

Nom scientifique	Prot.	Menace	ZNIEFF	Enjeu Rég.	Commentaire	Enjeu local
Caroubier <i>Ceratonia siliqua</i> L., 1753	PN	-	X	Fort	1 individu a été observé sur les marges de la berme routière de la RM114, au sein d'un alignement d'arbres bordant une parcelle en friche. Origine naturelle incertaine...	Assez fort
Gesse climène <i>Lathyrus clymenum</i> L., 1753	-	-	-	Fort	14 individus ont été observés au sein des pelouses ou de friches post-culturelles xériques	Assez fort
Anémone couronnée <i>Anemone coronaria</i> L., 1753	PN	-	-	Assez fort	75 individus ont été observés au sein des friches post-culturelles et sous des oliveraies de part et d'autre de la RM114	Assez fort
Cynocrambe <i>Theligionum cynocrambe</i> L., 1753	-	-	-	Assez fort	690 individus ont été observés au sein des différents murs, murets de pierres sèches, affleurements calcaires ou bordures de sentiers, dispersés au sein de l'aire d'étude	Assez fort
Fumeterre de Bastard <i>Fumaria bastardii</i> Boreau, 1847	-	-	-	Assez fort	23 individus ont été observés sur des pelouses xériques en bordure du sentier au Nord de l'aire d'étude	Modéré
Gesse ochre <i>Lathyrus ochrus</i> (L.) DC., 1805	-	-	-	Assez fort	51 individus observés en deux stations distinctes à faible distance de la route au sein de friches post-culturelles ou en bord de chemin	Modéré
Lotier faux pied d'oiseau <i>Lotus ornithopodioides</i> L., 1753	-	-	-	Assez fort	680 individus observés en deux stations distinctes au sein de friches post-culturelles à proximité de la route – espèce commune dans la dition	Modéré
Lavatère de Crète <i>Malva multiflora</i> (Cav.) Soldano & Banfi & Galasso, 2005	-	-	-	Assez fort	6 individus répartis en deux petites stations du Nord de l'aire d'étude au sein d'espaces en friche de propriétés privées de part et d'autre de la route	Modéré
Alpiste aquatique <i>Phalaris aquatica</i> L., 1755	PR	-	-	Assez fort	62 individus regroupés en une station détectée en bordure de route au sein d'un espace en friche d'une propriété privée	Modéré
Maceron <i>Smyrniolum olusatrum</i> L., 1753	-	-	-	Assez fort	17 individus ont été observés au sein de délaissés dans des friches post-culturelles au sol plus profond	Modéré

PR : protection régionale ; PN : protection nationale ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; NA : non évalué ; LC : peu concerné ; DET ZNIEFF : espèce déterminante de ZNIEFF



Caroubier (Ceratonia siliqua)



Gesse climène (Lathyrus clymenum)



Anémone couronnée (Anemone coronaria)



Fumeterre de Bastard (Fumaria bastardi)



Maceron (Smyrnium olusatrum)



Cynorambe (Theligionum cynocrambe)



Alpiste aquatique (Phalaris aquatica)



Luzerne tronquée (Medicago truncatula)



Lavatère de Crète (Malva multiflora)



Lotier faux pied d'oiseau (Lotus ornithopodioides)

Enfin, 2 espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) ont été observées au sein de l'aire d'étude :

- Pittospore (*Pittosporum tobira* (Thunb.) W.T.Aiton, 1811), envahissante modérée en PACA ; 2 individus observés en marge de la route RM214 ;
- Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana* L., 1753), envahissante modérée en PACA ; 1 individus observés en marge du sentier au Nord de l'aire d'étude.



Pittospore



Raisin d'Amérique

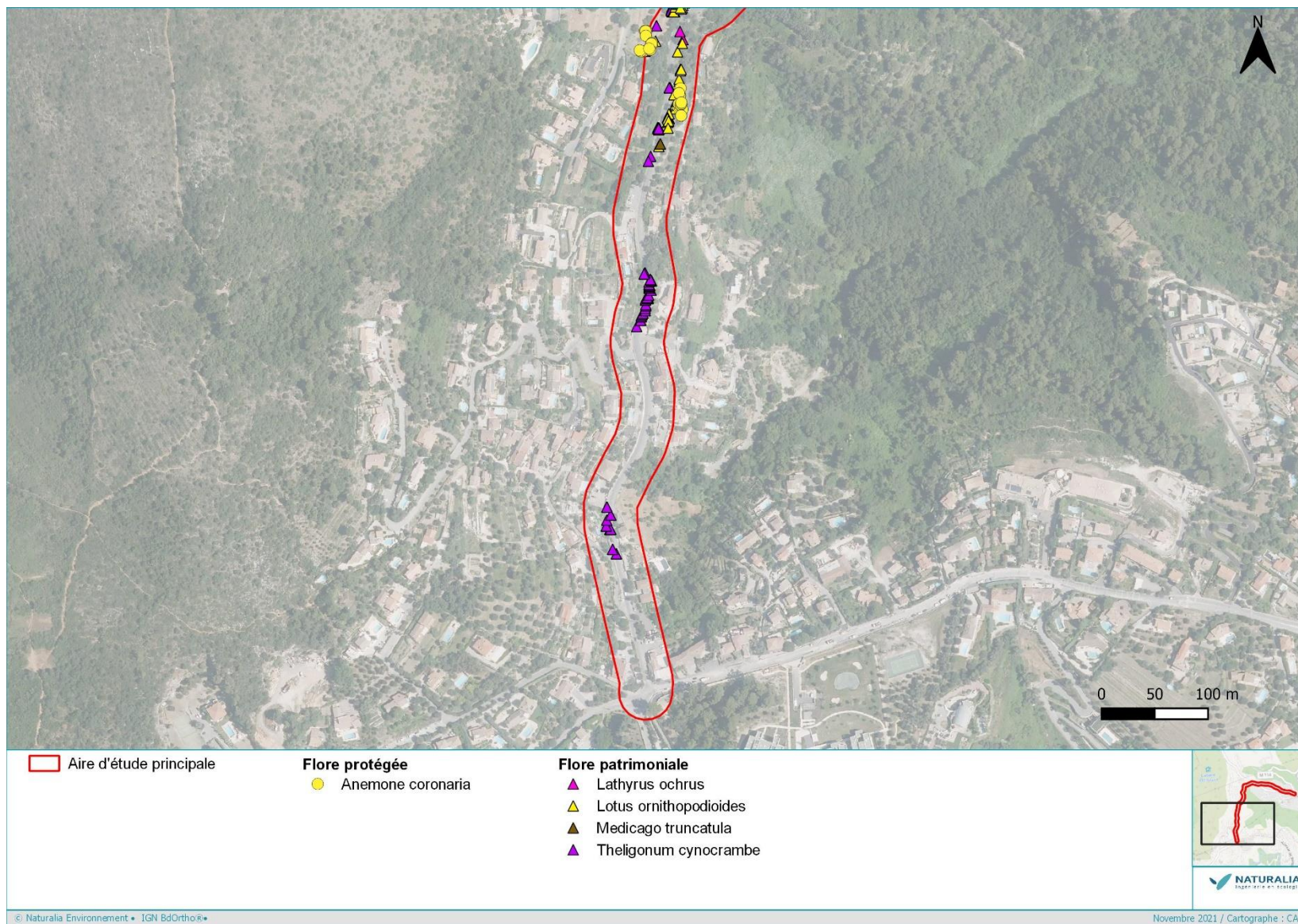


Figure 10. Localisation des enjeux floristiques avérés au sein de l'aire d'étude (Carte 1/3)

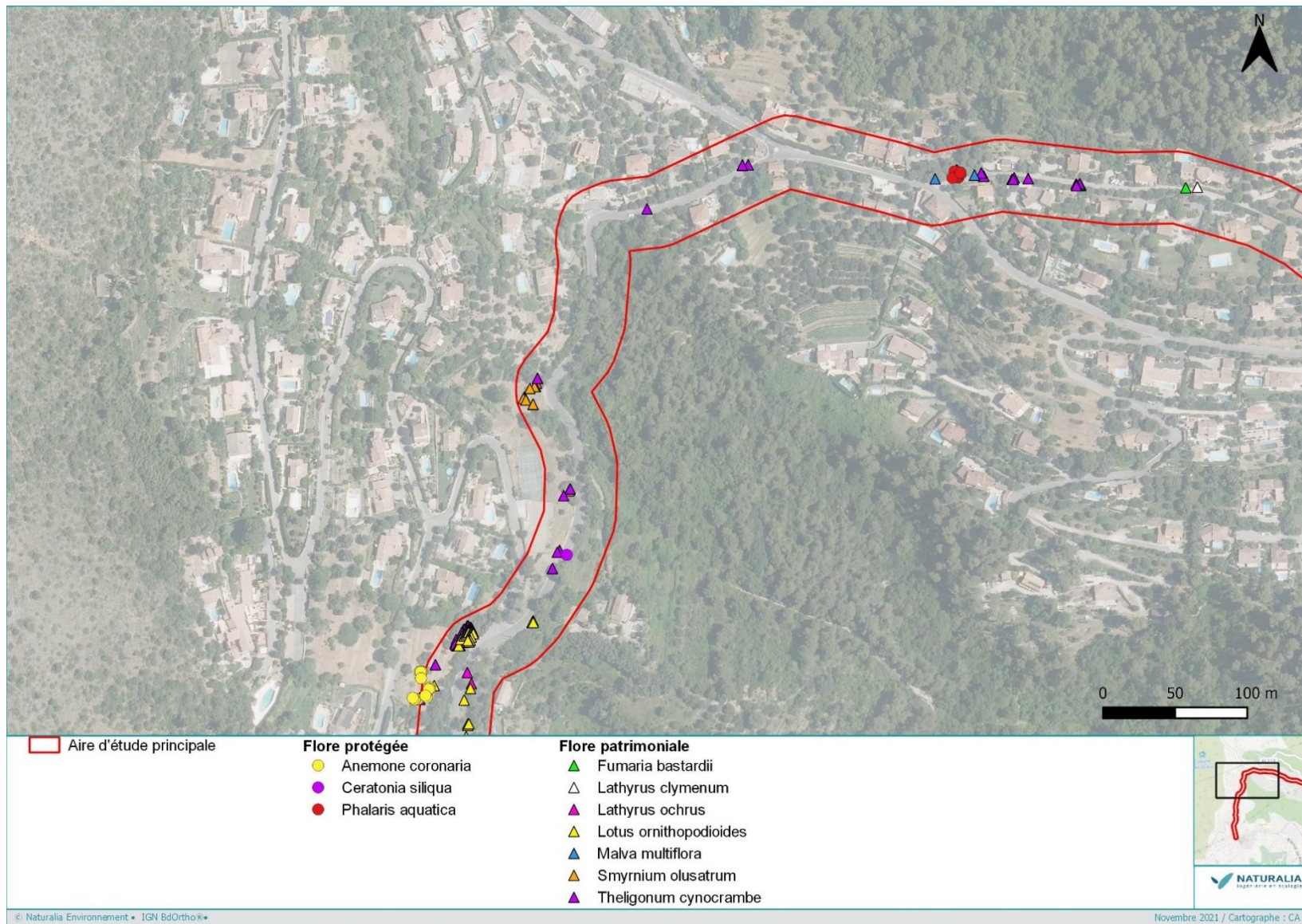


Figure 11. Localisation des enjeux floristiques avérés au sein de l'aire d'étude (Carte 2/3)

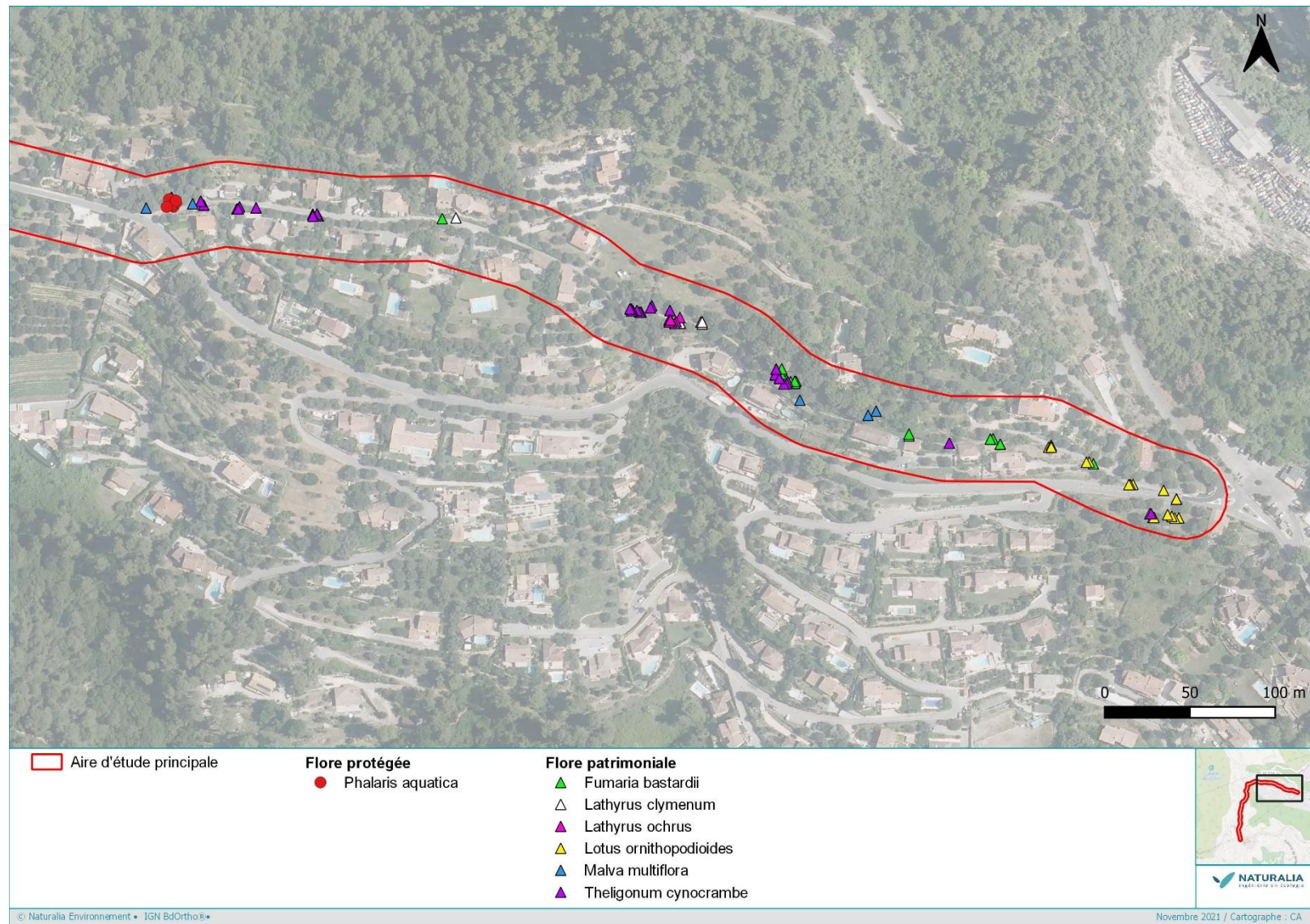


Figure 12. Localisation des enjeux floristiques avérés au sein de l'aire d'étude (Carte 3/3)

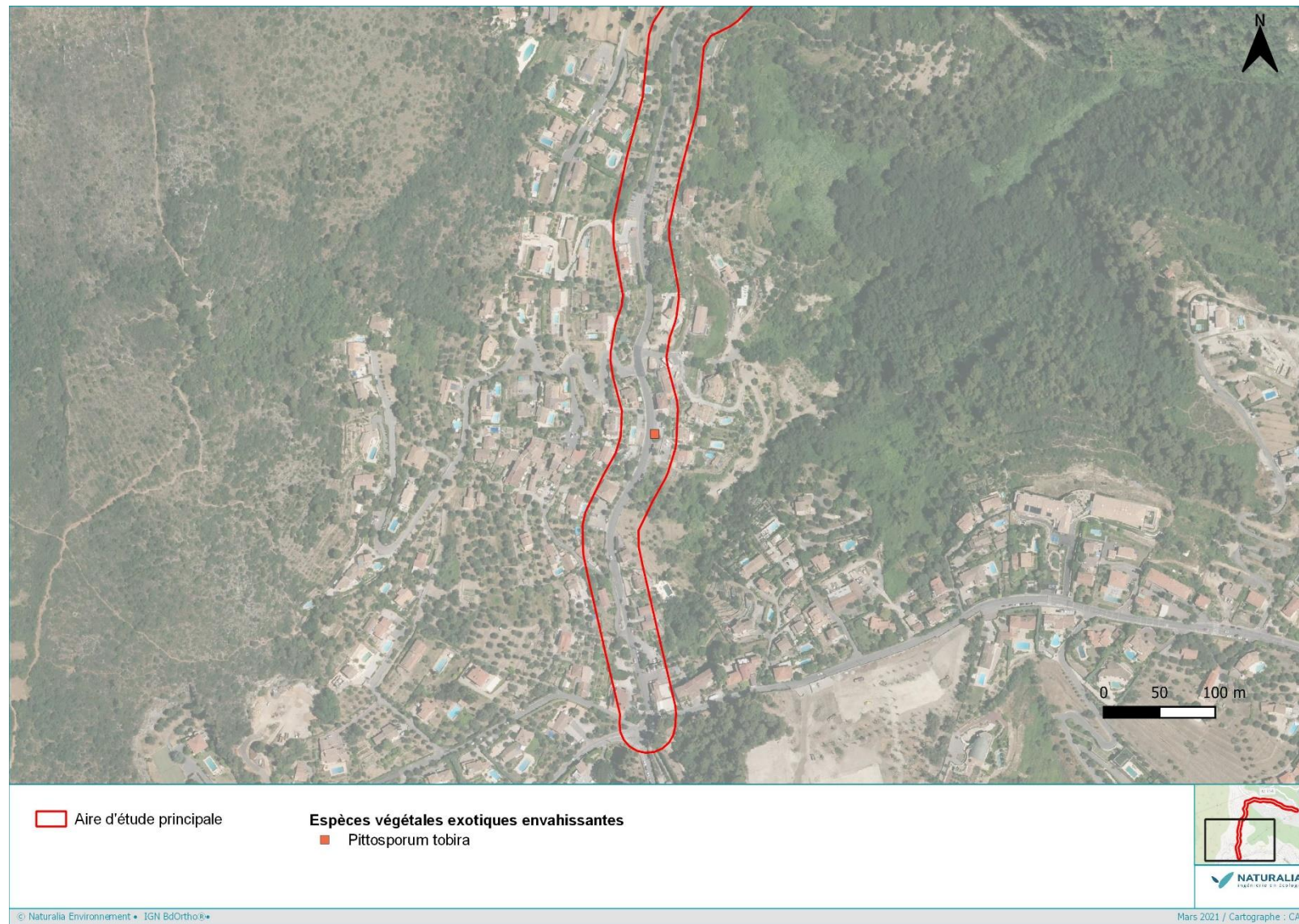


Figure 13. Répartition des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes au sein de l'aire d'étude (Carte 1/2)

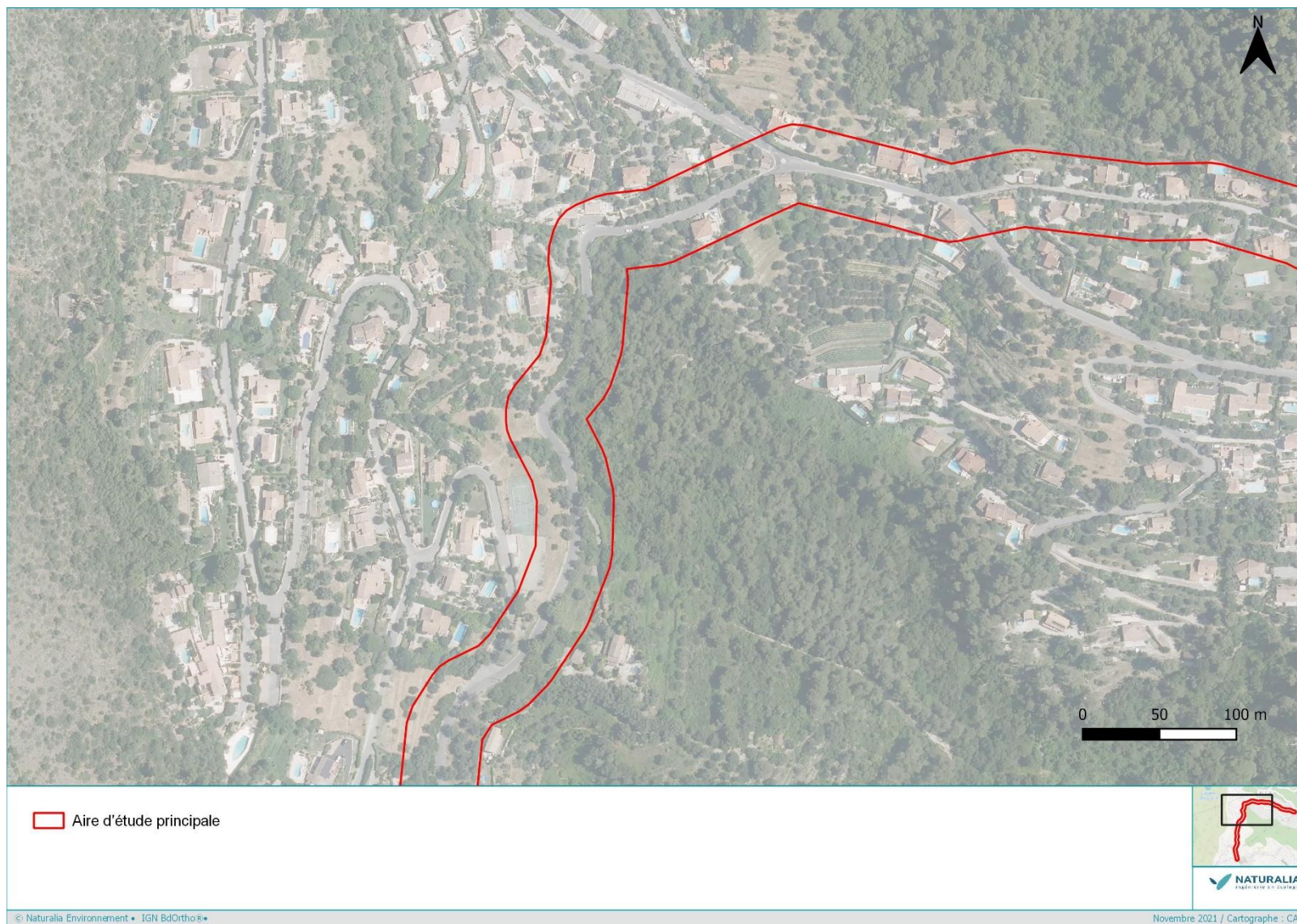


Figure 14. Répartition des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes au sein de l'aire d'étude (Carte 2/2)

3.5. Peuplements faunistiques

3.5.1. Analyse de la bibliographie

L'analyse des bases de données naturalistes (Faune PACA, Silène Faune) fait état d'une diversité spécifique moyenne sur la commune de Falicon et alentour. La majeure partie des taxons mentionnés sont des espèces à enjeu de conservation modéré, notamment pour l'avifaune, avec l'exemple de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, de l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*, de la Huppe fasciée *Upupa epops* ou encore des Hirondelles de fenêtre *Delichon urbicum* et rustique *Hirundo rustica*.

D'autres taxons sont concernés par des enjeux de conservation Fort et Assez fort, notamment chez les invertébrés : Marbré de Nice *Macularia niciensis* (Fort) et Cochlostome du Verdon *Cochlostoma macei* (Assez fort).

Les espèces susceptibles d'être contactées ou d'exploiter le site d'étude sont restituées ci-dessous. Ces espèces listées sont les espèces à enjeux supérieur ou égal à modéré pouvant être présentes pour tout ou partie de leur cycle biologique. Le cortège faunistique commun ou en migration n'apparaît pas dans le tableau bien que beaucoup d'espèces sont pour la plupart protégées, notamment pour les compartiments ornithologiques, herpétologiques ou encore chiroptérologiques.

Tableau 7. Espèces faunistiques protégées ou patrimoniales pressenties au sein de l'aire d'étude d'après le recueil bibliographique

Espèce	Statut	Source	Enjeu de conservation	Commentaire
Avifaune				
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	PN, LC (LRR)	Silène Faune/ Faune PACA Naturalia	Modéré	Nicheur probable sur la commune de Falicon en 2012.
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	LC (LRR), PN, DO1		Modéré	L'espèce est mentionnée comme nicheur probable sur la commune de Falicon.
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i>	PN, LC (LRR)		Modéré	Mentionné comme nicheur possible sur la commune concernée.
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	PN, LC (LRR)		Modéré	Nicheur possible sur la commune de Falicon en 2016. Nombreuses observations à proximité immédiate de l'aire d'étude.
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	PN, NT (LRR)		Modéré	Nicheur possible en 2016 sur la commune de Falicon au lieu-dit « Carré EPS N°0867 ».
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	PN, LC (LRR)		Modéré	Mentionnée comme nicheur possible en 2020 au lieu-dit « Carré EPS N°0867 ».
Martinet pâle <i>Apus pallidus</i>	PN, LC (LRR)		Assez fort	Mentionnée sur la commune comme nicheur possible en 2015.
Martinet à ventre blanc <i>Apus melba</i>	PN, LC (LRR)		Assez fort	Mentionnée sur la commune comme nicheur possible en 2011.
Petit duc scops <i>Otus scops</i>	PN, LC (LRR)		Modéré	Au lieu-dit « Saint Sébastien », cette espèce est considérée comme nicheur probable en 2019.
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	VU (LRR)		Modéré	Plusieurs mentions ressortent sur la commune concernée.
Invertébrés				
Marbré de Nice <i>Macularia niciensis</i>	PN	Silène Faune/ Faune PACA Naturalia	Fort	Dans son aire de répartition.
Cochlostome du Verdon <i>Cochlostoma macei</i>	LC (LRR)		Assez fort	Dans son aire de répartition.
Reptiles				
Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i>	PN, NT (LRR)	Silène Faune/ Faune PACA Naturalia	Modéré	Connu sur la commune de Aspremont
Couleuvre d'Esculape <i>Zamenis longissimus</i>	PN, LC (LRF), DH IV		Modéré	Mention existante sur la commune de Falicon
Hémidactyle verruqueux <i>Hemidactylus turcicus</i>	PN, LC (LRF)		Modéré	Proche de son aire de répartition. Peut être trouvé au sein des murets en pierres.
Amphibiens				
Spéléropès de Strinati <i>Spéléomantes striantii</i>	PN, LC (LRR), DH II et IV	Silène Faune/ Faune	Fort	Endémique des Alpes-Maritimes. Une mention est existante à proximité.

Espèce	Statut	Source	Enjeu de conservation	Commentaire
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	PN, LC (LRF), DH. IV	PACA Naturalia	Modéré	Mention sur la commune de Falicon en 2015.
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	PN, LC (LRR) DH IV		Modéré	Mention sur la commune de Falicon en 2011.
Mammifères (dont chiroptères)				
Genette commune <i>Genetta genetta</i>	PN, DH V, LRR : LC	Faune PACA/ Dreal PACA	Modéré	Régulière en périphérie de la zone d'étude notamment sur les communes limitrophes (communes de Tourrette-Levens, La trinité, etc.)
Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>	PN, DH4 LRR : LC		Modéré	Connu sur les communes avoisinantes de Falicon
Murin de Brandt <i>Myotis brandtii</i>	PN, DH4 LRR : LC		Assez fort	Mentionnée sur la commune d'Aspremont.
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	PN, DH4 LRR : LC		Modéré	Mentionnée sur la commune d'Aspremont.
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	PN, DH4 LRR : NT		Modéré	Mentionnée sur la commune d'Aspremont.

Rappels : PN : protection nationale ; DH2, DH4 et DH5 : annexes 2, 4 et 5 de la Directive « Habitats » ; DO1 et DO2 : annexes 1 et 2 de la Directive « Oiseaux » ; LRR : liste rouge régionale ; LRN : liste rouge nationale ; LRE : liste rouge européenne ; LRM : liste rouge mondiale ; DD : données insuffisantes ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En Danger ; Rem. ZNIEFF : espèce remarquable ZNIEFF PACA ; Det. ZNIEFF : espèce déterminante ZNIEFF PACA.

3.5.2. Résultats des inventaires

3.5.2.1. L'avifaune

L'aire d'étude, située le long de la route de l'aire de Saint Michel (RM114), est soumise à une très forte pression anthropique où les habitats ne laissent que peu de possibilités d'installations pour l'avifaune. C'est en toute logique que les espèces contactées lors de ce prédiagnostic concernent essentiellement une avifaune dite « commune » liée au cortège des « oiseaux de jardin ».

Cette diversité s'exprime au sein de trois principaux habitats :

- la présence de bâti offrant des cavités ou des interstices favorables à certains taxons comme le Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* ou le Moineau domestique *Passer domesticus*.
- En plus des espèces adaptées au bâti, est contactée une majorité d'espèces généralistes au sein des jardins privés offrant un minimum d'espaces verts (Mésange bleue). L'avifaune de la strate arbustive y est également bien présente et compte des taxons comme le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* ou le Rougegorge familier *Erithacus rubecula*, contactés à de nombreuses reprises, mais aussi le Serin cini *serinus serinus* ou encore de la Mésange charbonnière *Parus major*.
- Enfin la présence d'un patrimoine arboré avec des arbres de fort diamètre accueille, quant à lui, une avifaune plus forestière notamment avec le Pic vert *Picus viridis*, la Grive musicienne *Turdus philomelos* ou encore le Merle noir *Turdus merula*.

Concernant les espèces à enjeux, la visite de terrain a surtout mis en exergue quelques potentialités, notamment dans les quelques parcelles de jardins et de boisements en retrait du linéaire considéré. Ces parcs et jardins pourraient accueillir certaines espèces comme le **Petit-duc scops** *Otus scops*, la **Huppe fasciée** *Upupa epops*, la **Tourterelle des bois** *Streptopelia turtur* voire le **Faucon hobereau** *Falco subbuteo* dans les boisements les plus étoffés. La visite effectuée lors de l'inventaire complémentaire n'a pas permis de confirmer ces potentialités, aussi sont-ils jugés absents de l'aire d'étude.

Le reste du cortège avien cité en bibliographie ne voit pas sur site un habitat qui leur est favorable au regard d'une activité humaine trop intense et d'une urbanisation grandissante. Dans l'aire d'étude stricte, aucune potentialité n'est directement attendue.

3.5.2.2. Les Invertébrés

Le caractère urbain du site d'étude limite fortement l'installation d'une l'entomofaune diversifiée et a fortiori patrimoniale. Les espèces à enjeux citées en bibliographie étant plutôt liées à la malacofaune, les prospections ont ciblé principalement ce groupe taxonomique. Les inventaires ont principalement concerné les murets en pierres bordant la route, des habitats prisés pour des espèces qui affectionnent particulièrement les interstices rocheux et ombragés. Les observations ont mis en avant un cortège malacologique commun et typique de ces milieux urbanisés : les interstices rocheux sont le lieu d'accueil de plusieurs taxons comme le Maillot cendré *Solatopupa similis* ou encore l'Escargot petit gris *Helix aspersa aspersa*.

Les inventaires complémentaires menés au cours de la saison ont permis de contacter une des espèces ciblées, il s'agit du **Marbré de Nice** *Macularia nicaensis*. Cette espèce semble localisée sur un muret le long de l'aire d'étude où quelques individus ont été rencontrés. Cette espèce protégée sur le plan national se voit attribuée un enjeu de conservation régional Fort.



Figure 15: Illustration des Marbrés de Nice rencontrés sur site et l'habitat utilisé

Chez les autres groupes, on citera quelques taxons plus anecdotiques comme les coléoptères (Pterophore du liseron *Emmelina monodactyla* et le Crache-sang de Nice *Timarcha nicaensis*), les orthoptères (Criquet pansu *Pezotettix giornae* et l'Aiolope automnal *Aiolopus strepens*). Aucun autre enjeu n'est attendu au regard des habitats en présence.

3.5.2.3. Les Reptiles

Le fasciés du site d'étude très empreint de l'occupation humaine ne permet pas un développement favorable à ce groupe taxonomique. Seules les espèces considérées comme communes ou sinanthropes sont présentes, à l'image du Lézard des murailles *Podarcis muralis* ou de la Tarente de Maurétanie *Tarentola mauritanica*. Ces espèces ubiquistes utilisent l'entièreté du site d'étude avec une dominance pour les milieux artificiels.

En revanche les murets en pierre, possédant de nombreuses fissures, apparaissaient comme potentiellement favorables à une espèce de geckonid nocturne, l'Hémidactyle verruqueux *Hemidactylus turcicus*. Cependant, malgré des inventaires ciblés au printemps et en été, ce dernier n'a pas été contacté ; il est donc considéré comme absent de l'aire d'étude.



Figure 16: Illustrations d'œufs de sauriens et d'un individu de Tarente de Maurétanie, (Photos sur site, P. Menard/Naturalia)

3.5.2.4. Les Amphibiens

Le cortège bibliographique met en avant trois espèces à enjeux de conservation notable mentionnées sur la commune de Falicon. Néanmoins les habitats en présence ne présentent pas d'habitat favorables au développement de ce groupe taxonomique. En effet, l'absence de point d'eau ou de milieux humides limite considérablement l'installation d'une batrachofaune. Ainsi les batraciens cités dans la bibliographie sont considérés comme absents en reproduction et ne sont pas pressentis pour utiliser le site d'étude si ce n'est en transit seulement.

En revanche, il est important de souligner la présence de **Rainette méridionale** *Hyla meridionalis* sur les milieux adjacents au linéaire étudié. En effet les parcelles de jardins privatives, plus ou moins humides apparaissent comme bénéfique pour l'espèce qui y est contactée, notamment au sein d'un jardin dont le bassin abritait plusieurs individus chanteurs.

3.5.2.5. Les Mammifères (dont chiroptères)

Le recueil de données bibliographiques effectué sur le secteur de Falicon ne met pas en évidence une forte diversité en mammifères terrestres. Au regard des habitats présents, aucune espèce à enjeux de conservation n'est attendue, que ce soit en transit ou en reproduction.

En revanche, plusieurs espèces dites communes dont l'enjeu de conservation n'est pas significatif sont pressenties ou déjà avérées dans l'aire d'étude, notamment le Renard roux *Vulpes vulpes* en déplacement, l'Écureuil roux *Sciurus vulgaris*, au sein des pinèdes longeant la route.

En ce qui concerne les chiroptères, la prospection a principalement consisté en la recherche de gîtes ou possibilités de gîtes ; en l'absence de prospection nocturne (via la pose de détecteurs d'ultrasons) en période d'activité, aucun résultat ne peut être présenté ici notamment en ce qui concerne les espèces présentes.

Au cours de l'inventaire, aucune cavité ou bâtiment favorables n'a été identifié. En revanche, plusieurs arbres sénescents sont présents le long du linéaire de l'aire d'étude. Il s'agit d'une majorité d'oliviers, creusés de cavités pouvant accueillir des chiroptères en repos diurne par exemple. Cependant il est important de noter que la plupart de ces arbres sont situés à proximité immédiate de la route et sont ainsi soumis à de nombreuses nuisances pouvant entraîner un dérangement.



Figure 17. Illustrations d'arbres présentant des cavités pouvant convenir comme refuge pour les chiroptères.

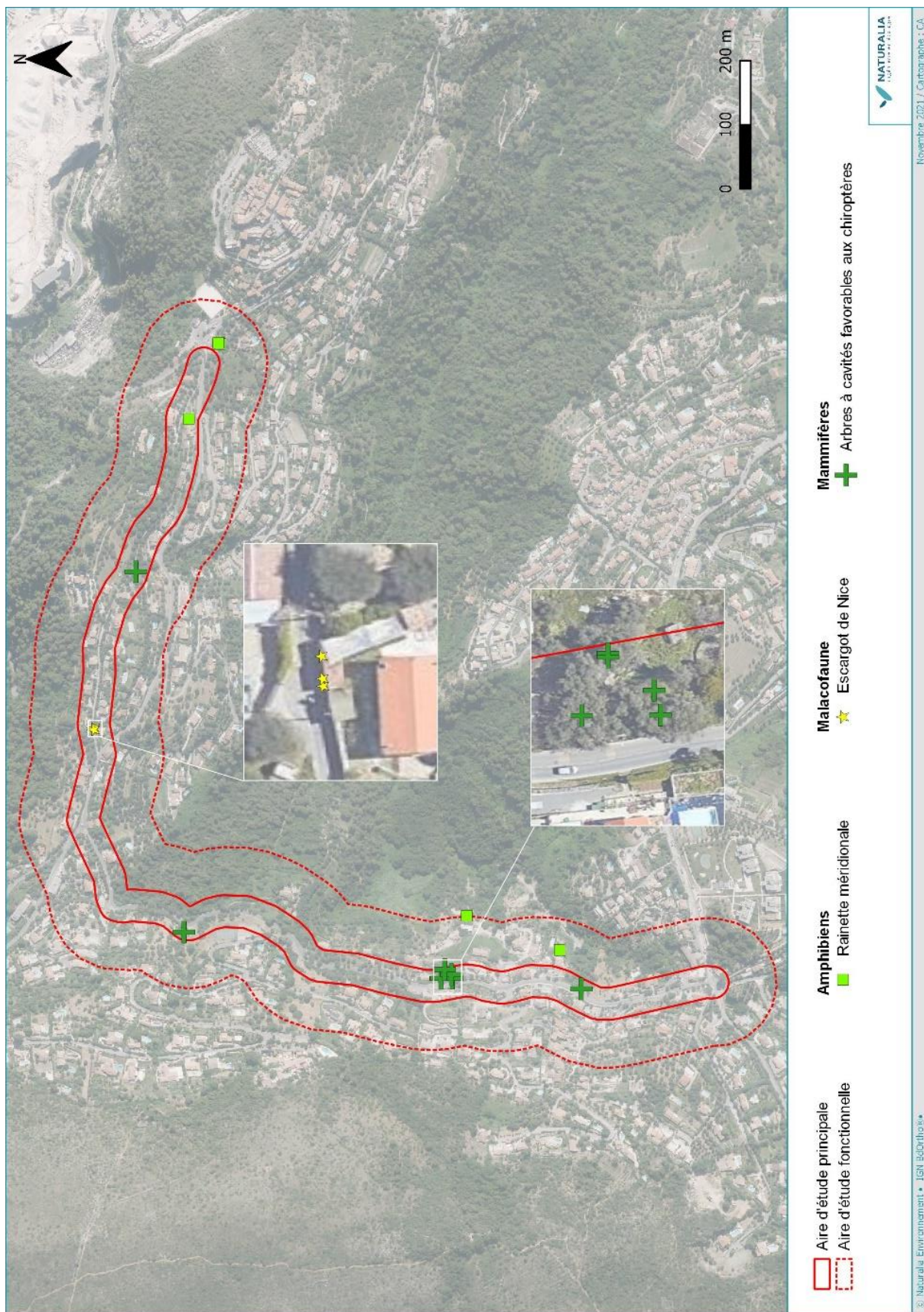


Figure 18. Localisation des enjeux faunistiques

4. SYNTHÈSE DES ENJEUX

Sont présentés ci-dessous l'ensemble des habitats remarquables et espèces protégées et/ou à niveau d'enjeu régional notable dont la présence est soit avérée soit probable.

Dans la colonne taxon, les cellules sur fond vert sont évaluées comme potentiellement présentes sur le site d'étude tandis que celles sur fond blanc sont d'ores-et-déjà avérées par la visite de terrain ou par des éléments bibliographiques récents.

Tableau 8. Bilan des enjeux pour les habitats et les zones humides

Intitulé habitat	Code EUNIS	Code EUR	Zone humide	Surface (ha)	Surface (ha)	Enjeu local
Pelouse sèche méditerranéenne	E1.31	-	NH	0,09	0,93	Modéré
Ostryaie mésoméditerranéenne franco-italienne	G1.7C	-	NH	0,30	3,16	Modéré
Friche post-culturelle	I1.53	-	p.	0,06	0,64	Modéré
Friche post-culturelle sèche et oliveraie ancienne	I1.53 x G2.G1	-	NH	0,22	2,32	Modéré

Aucune zone humide n'est présente au sein de l'aire d'étude.

Tableau 9. Bilan des enjeux pour la flore

Taxon	Statut réglementaire	DET ZNIEFF PACA	Liste Rouge PACA	Liste rouge FR	Commentaire	Enjeu local
Anémone couronnée <i>Anemone coronaria</i> L., 1753	PN	-	NA	DD	75 individus ont été observés au sein des friches post-culturelles et sous des oliveraies de part et d'autre de la RM114	Assez fort
Caroubier <i>Ceratonia siliqua</i> L., 1753	PN	DET ZNIEFF	LC	LC	1 individu a été observé sur les marges de la berme routière de la RM114, au sein d'un alignement d'arbres bordant une parcelle en friche	Assez fort
Gesse climène <i>Lathyrus clymenum</i> L., 1753	-	-	LC	LC	14 individus ont été observés au sein des pelouses ou de friches post-culturelles xériques	Assez fort
Cynocrambe <i>Theligonum cynocrambe</i> L., 1753	-	-	LC	LC	690 individus ont été observés au sein des différents murs, murets de pierres sèches, affleurements calcaires ou bordures de sentiers, dispersés au sein de l'aire d'étude	Assez fort
Fumeterre de Bastard <i>Fumaria bastardii</i> Boreau, 1847	-	-	LC	LC	23 individus ont été observés sur des pelouses xériques en bordure du sentier au Nord de l'aire d'étude	Modéré
Gesse ochre <i>Lathyrus ochrus</i> (L.) DC., 1805	-	-	LC	LC	51 individus observés en deux stations distinctes à faible distance de la route au sein de friches post-culturelles ou en bord de chemin	Modéré
Lotier faux pied d'oiseau <i>Lotus ornithopodioides</i> L., 1753	-	-	LC	LC	680 individus observés en deux stations distinctes au sein de friches post-culturelles à proximité de la route – espèce commune dans la région	Modéré
Lavatera de Crète <i>Malva multiflora</i> (Cav.) Soldano & Banfi & Galasso, 2005	-	-	LC	LC	6 individus répartis en deux petites stations du Nord de l'aire d'étude au sein d'espaces en friche de propriétés privées de part et d'autre de la route	Modéré
Alpiste aquatique <i>Phalaris aquatica</i> L., 1755	PR	-	LC	LC	62 individus regroupés en une station détectée en bordure de route au sein d'un espace en friche d'une propriété privée	Modéré
Maceron <i>Smyrniolum olusatrum</i> L., 1753	-	-	LC	LC	17 individus ont été observés au sein de délaissés dans des friches post-culturelles au sol plus profond	Modéré

PR : protection régionale ; PN : protection nationale ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; NA : non évalué ; LC : peu concerné ; DET ZNIEFF : espèce déterminante de ZNIEFF

Tableau 10. Bilan provisoire des enjeux pour la faune

Taxon	Statut	Enjeu régional	Commentaires
Invertébrés			
Marbré de Nice <i>Macularia niciensis niciensis</i>	PN	Fort	Petite population au sein d'un muret, très localisé.
Amphibiens			
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	PN, DH4 LRR : LC	Modéré	Espèce susceptible d'occuper l'ensemble de la matrice paysagère en phase terrestre. Reproduction potentielle dans les jardins pourvus en points d'eau
Reptiles			
Cortège de reptiles communs	PN	Faible	Population reproductrice répartie sur l'ensemble de l'aire d'étude avec une prédilection pour les murets
Oiseaux			
Avifaune commune protégée	PN, LC (LRR)	Faible	Population reproductrice au sein des différentes matrices paysagères
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	PN LRR : LC	Modéré	Potentiels dans les interfaces boisées et les formations semi-ouvertes
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	PN LRR : VU	Assez fort	
Petit ducs scops <i>Otus scops</i>	PN, LRR: LC	Modéré	
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i>	PN, LRR: LC	Modéré	
Chiroptères			
Cortège de chiroptères communs	PN, DH4	Faible à modéré	Quelques espèces peuvent fréquenter le site, mais quasi exclusivement en transit au regard de la qualité des habitats naturels alentour. Faible possibilité de gîte à l'intérieur de certains arbres aux cavités favorables en bord de route.

Rappels : PN : protection nationale ; DH2, DH4 et DH5 : annexes 2, 4 et 5 de la Directive « Habitats » ; DO1 et DO2 : annexes 1 et 2 de la Directive « Oiseaux » ; LRR : liste rouge régionale ; LRN : liste rouge nationale ; LRE : liste rouge européenne ; LRM : liste rouge mondiale ; DD : données insuffisantes ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En Danger ; Rem. ZNIEFF : espèce remarquable ZNIEFF PACA ; Det. ZNIEFF : espèce déterminante ZNIEFF PACA.

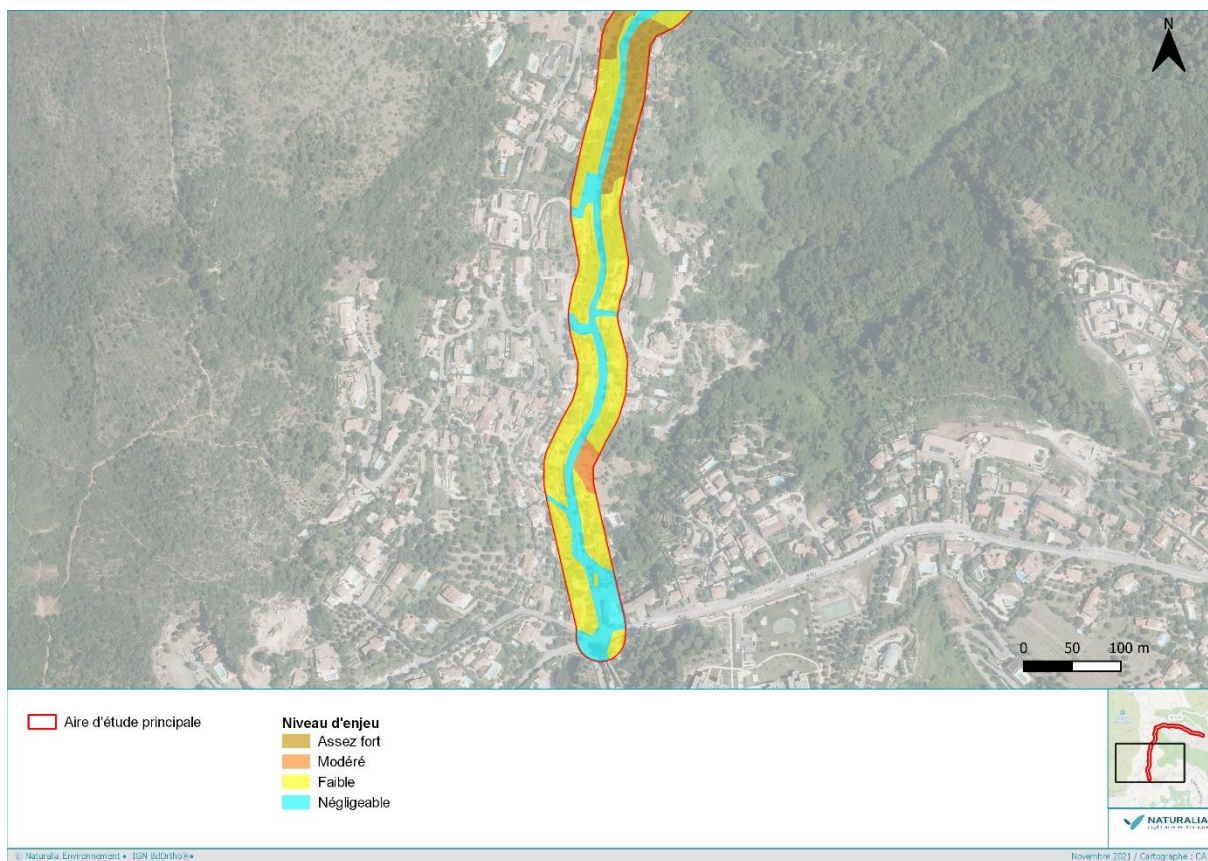


Figure 19. Spatialisation des enjeux hiérarchisés (planche 1/3)

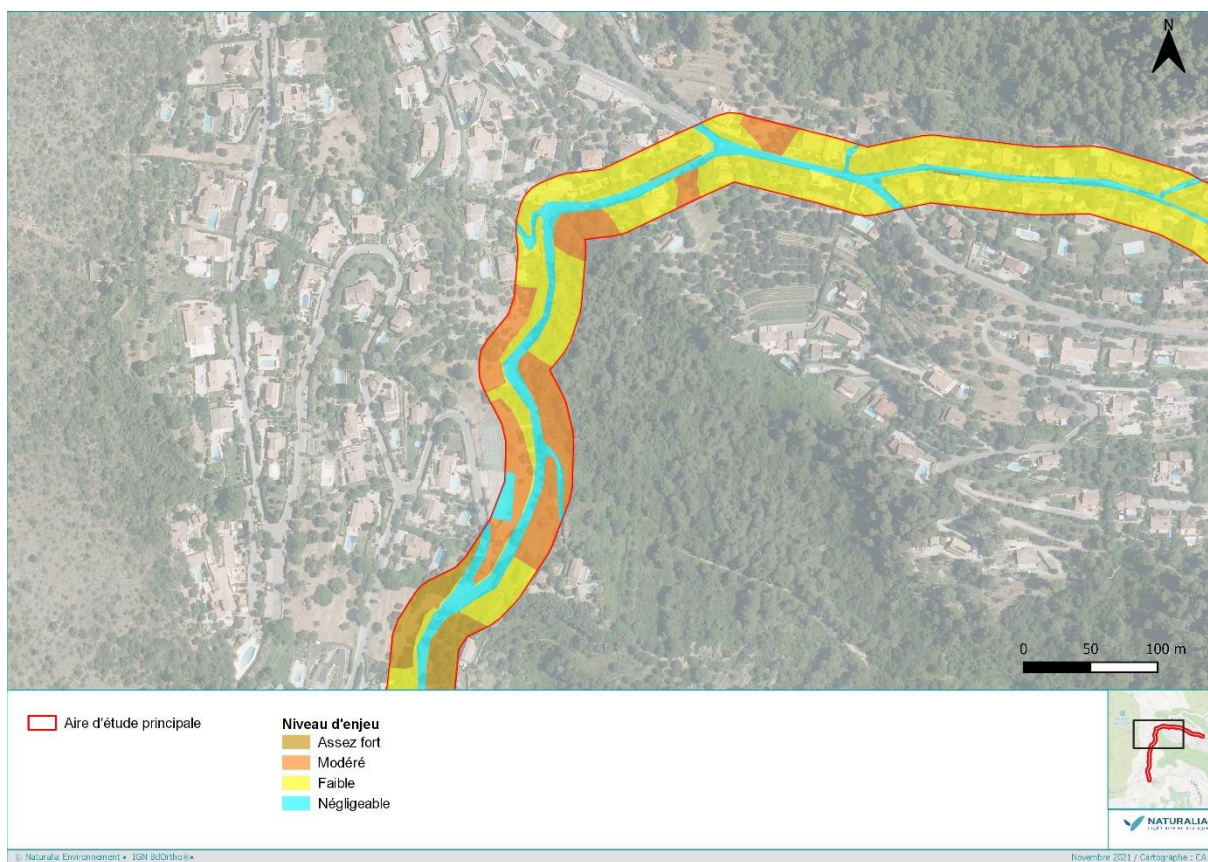


Figure 20. Spatialisation des enjeux hiérarchisés (planche 2/3)

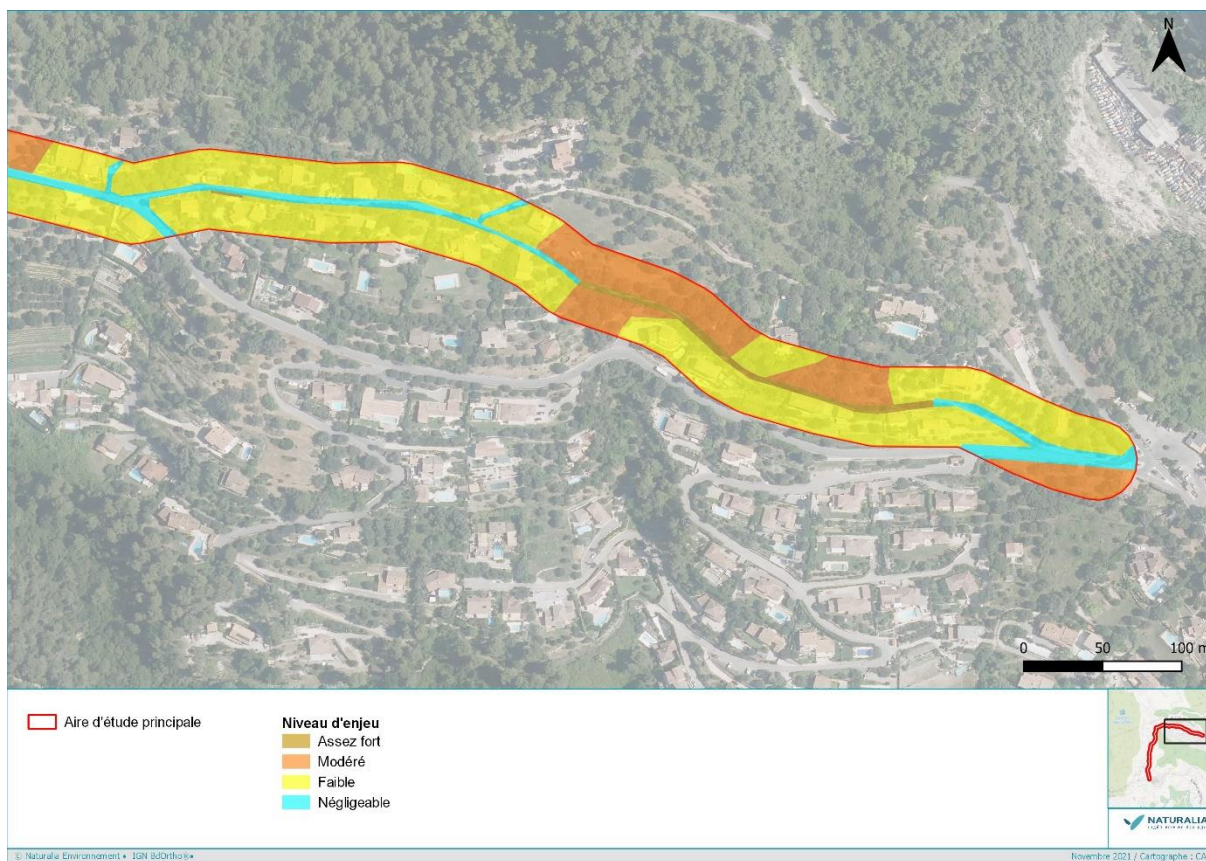


Figure 21. Spatialisation des enjeux hiérarchisés (planche 3/3)

5. PRECONISATIONS ET RECOMMANDATIONS

Quelques préconisations et recommandations qui permettront d'éviter les potentiels enjeux présents sur site devront être appliquées :

- **Définir un calendrier de travaux cohérent avec les enjeux écologiques pressentis.** En suivant ces préconisations et en fonction des éléments écologiques potentiels et avérés relevés à la suite du diagnostic, il paraît judicieux de choisir une période de travaux ciblée sur les mois d'août à mars. La période optimale se situe sur les mois de septembre et d'octobre, après la période de reproduction et avant la période de brumation des reptiles qui seront donc plus à même de fuir le secteur.

Calendrier écologique des travaux											
Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Période non optimale		<----- Période à éviter ----->						Période optimale		Période non optimale	

- **Limiter les emprises du projet** au strict nécessaire par un balisage du chantier pour éviter d'empiéter sur les habitats naturels adjacents et notamment les friches post-culturelles sèches, les oliveraies et les murets. Aucune intervention ne devra y avoir lieu. La mise en défens devra être installée à environ 2m des différents habitats.
- **Conservation des arbres remarquables en phase chantier**
Protéger les arbres situés à proximité des zones chantier par la pose de protection (diverses manières : peinture durable, marquage, etc.) sur les troncs à hauteur de machine. Le maintien de ces arbres matures permettrait d'atténuer des impacts potentiels et de maintenir une trame boisée servant de corridor et zones de transit.
- **Éviter autant que possible les individus** des espèces patrimoniales et protégées observées sur site, au plus près de la route actuelle notamment floristiques, et en matérialisant leur présence par une signalisation adaptée ou une mise en défens bien visible (grillage solide). A ce propos, une attention particulière devra être portée à la station d'Alpiste aquatique et à un pied de Caroubier, situés dans deux secteurs sur lesquels il est prévu d'aménager la voie en encorbellement. Les emprises de chantier devront être extrêmement limitées dans les parcelles contiguës à la route et les travaux se réaliser depuis la plateforme actuelle. Sans évitement des stations, une procédure dérogatoire pourrait être nécessaire.

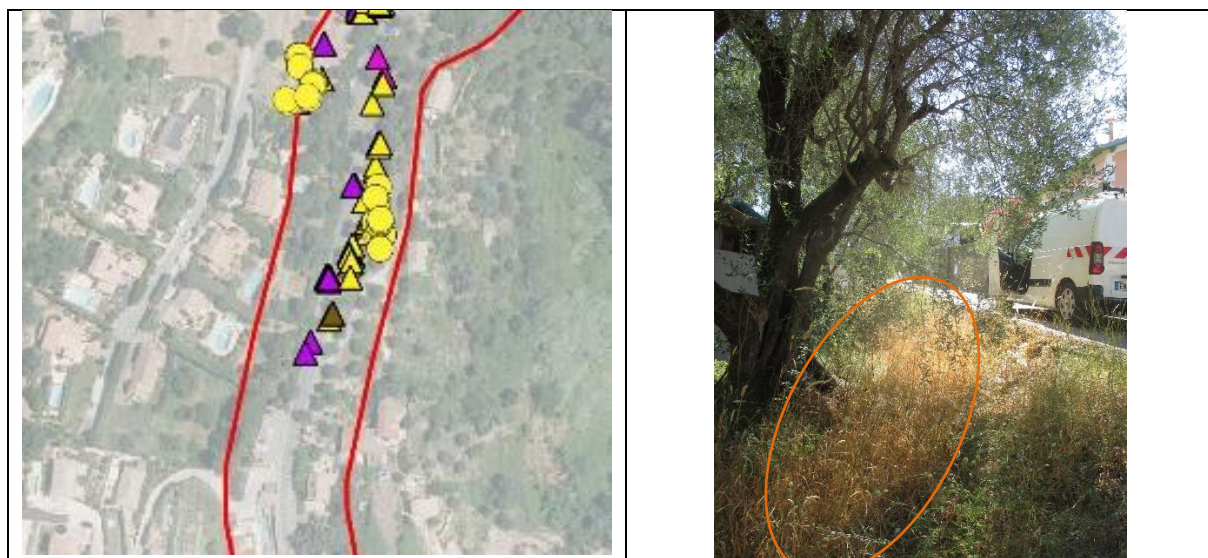


Figure 22. Station d'Alpiste aquatique située près d'un tronçon à aménager en encorbellement



Figure 23. Tronçon à aménager en encorbellement, près d'une station d'Alpiste aquatique



Figure 24. Caroubier situé sur un tronçon à aménager en encorbellement

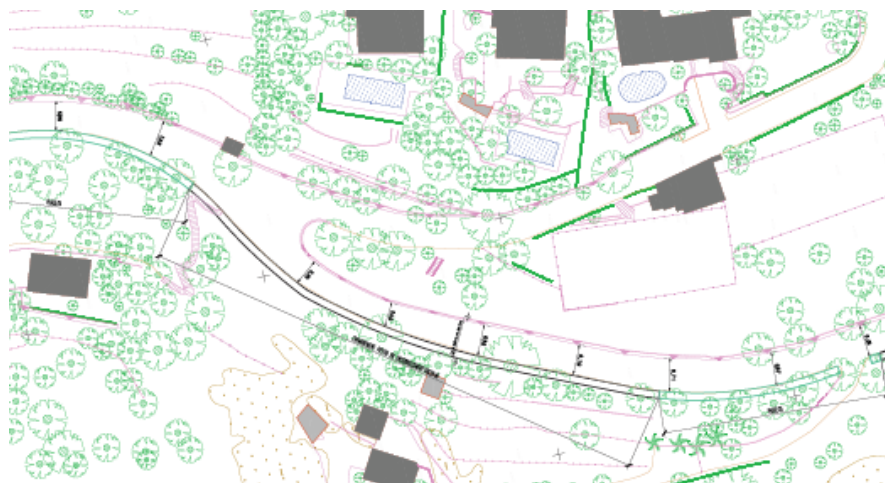


Figure 25. Tronçon à aménager en encorbellement, près d'une station de Caroubier

- **Éviter les milieux naturels pour l'établissement de la zone de stockage ou la mise en place d'une base vie.** À l'échelle du site, il semble nécessaire d'éviter les secteurs de friches post-culturelles, de pelouses et de boisements, et privilégier des parkings déjà existants sur site ;
- Prévoir une remise en état des sites marqués par les travaux, notamment par revégétalisation, en utilisant des essences et variétés locales et produites dans la région biogéographique méditerranéenne, et si possible en Provence, adaptées aux conditions mésologiques des différents milieux concernés. Le réseau *Végétal local* (<https://www.vegetal-local.fr/>) pourra par exemple être mis à contribution ;
- En phase travaux, **une attention particulière devra ainsi être portée aux espèces invasives (EVEE)** identifiées afin de ne pas faciliter leur dissémination. Pour cela, il est recommandé de suivre ces recommandations :
 - o **Nettoyage des engins** à l'entrée et à la sortie de la zone des travaux ;
 - o **Arrachage des espèces invasives** concernées par l'emprise des travaux, **avec le système racinaire**, puis exportation directe des rémanents dans un centre adapté (pas de dépôt sur site des résidus) ;

- En cas d'export de terres pouvant être contaminées par des EVEC, celles-ci seront également exportées vers des centres adaptés.
- Garantir le suivi de l'ensemble de ces préconisations et celles à venir par un écologue, en phase chantier et en phase préparatoire.